



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

13^e séance plénière

Samedi 26 septembre 2020, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

*En l'absence du Président, M^{me} Bahous (Jordanie),
Vice-Présidente, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

**Allocution de M. Timothy S. Harris,
Premier Ministre et Ministre du
développement durable, de la sécurité
nationale, de l'autonomisation des personnes
et des collectivités de Saint-Kitts-et-Nevis**

La Présidente par intérim (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Saint-Kitts-et-Nevis, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation des personnes et des collectivités de Saint-Kitts-et-Nevis.

M^{me} Williams (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, S. E. M. Timothy Harris

La Présidente par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation des personnes et des collectivités de Saint-Kitts-et-Nevis.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.9).

**Allocution de M. Allen Michael Chastanet,
Premier Ministre et Ministre des finances,
de la croissance économique, de la création
d'emplois, des affaires extérieures et de la
Fonction publique de Sainte-Lucie**

La Présidente par intérim (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole au représentant de Sainte-Lucie, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires extérieures et de la Fonction publique de Sainte-Lucie.

M. Richardson (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre de Sainte-Lucie.

La Présidente par intérim (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires extérieures et de la Fonction publique de Sainte-Lucie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.9).

**Allocution de M. Keith Rowley,
Premier Ministre de la République de
Trinité-et-Tobago**

La Présidente par intérim (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Trinité-et-Tobago, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



M^{me} Beckles (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.9).

Allocution de M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Bahamas, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas.

M^{me} Gweneth Carey (Bahamas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée du Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, S. E. M. Hubert Minnis.

La Présidente par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.9).

M^{me} McGuire (Grenade), Vice-Présidente, assume la présidence.

Allocution de M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir et l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Soudan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.9).

Allocution de M. Bob Loughman, Premier Ministre de la République de Vanuatu

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Vanuatu, qui va présenter une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Tevi (Vanuatu) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Bob Loughman Weibur, Premier Ministre de la République de Vanuatu.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.9).

Allocution de M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Cabo Verde, qui va présenter une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde.

M. Fialho Rocha (Cabo Verde) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Cabo Verde, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.9).

Allocution de M. Christian Ntsay, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Madagascar

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Madagascar, qui va présenter une allocution du Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Madagascar.

M^{me} Andriamiarisoa (Madagascar) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée prononcée de S. E. M. Christian Ntsay, Premier Ministre de la République de Madagascar, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Madagascar.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.9).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Syrie, qui va présenter la déclaration du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (Syrie) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Walid Al-Moualem, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.9).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

M. Gafoor (Singapour) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Vivian Balakrishnan, Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.9)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Sénégal, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal.

M. Niang (Sénégal) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Amadou Ba, Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République du Sénégal.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.9)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liechtenstein, qui va présenter la déclaration de la Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture de la Principauté du Liechtenstein.

M. Wenaweser (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter S. E. M^{me} Katrin Eggenberger, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein, qui va maintenant s'adresser à l'Assemblée par une déclaration préenregistrée.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture de la Principauté du Liechtenstein.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.9)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche, qui va présenter la déclaration du Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche.

M. Marschik (Autriche) (*parle en anglais*) : Étant donné que nous sommes réunis au cinquième jour du débat général, un samedi soir, après près de 10 heures de

débat, je voudrais remercier chaleureusement le personnel du Secrétariat et tous les représentants présents dans la salle pour leur attachement à l'Organisation des Nations Unies et au multilatéralisme.

J'ai maintenant l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Alexander Schallenberg, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.9)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

M. Rybakov (Biélorussie) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de M. Vladimir Makei, Ministre des affaires étrangères du Bélarus.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.9)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Avant de donner la parole aux orateurs au titre de l'exercice du droit de réponse, je rappelle aux membres que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Margaryan (Arménie) (*parle en anglais*) : L'Arménie demande la parole pour exercer son droit de réponse afin de réagir à la déclaration de la délégation azerbaïdjanaise.

Nous condamnons résolument les discours répétitifs qui visent à travestir les causes profondes et les conséquences du conflit du Haut-Karabakh, ainsi

que les principes fondamentaux de son règlement. Le représentant azerbaïdjanais qui a tenté de bâtir une argumentation trompeuse sur les aspects juridiques du conflit a omis de mentionner que le peuple du Haut-Karabakh a acquis son indépendance au moment de la désintégration de l'Union soviétique, en pleine conformité avec les normes juridiques internationales et autres normes de l'époque.

Dans le strict respect de la loi sur la procédure relative au règlement des questions liées à la sécession d'une république de l'Union des républiques socialistes soviétiques du 3 avril 1990, les autorités du Haut-Karabakh ont adopté leur propre déclaration d'indépendance et organisé un référendum le 10 décembre 1991. À ces aspirations pacifiques du peuple du Haut-Karabakh, les autorités azerbaïdjanaises ont répondu par une force brutale.

Je suis contraint de rappeler que le conflit a commencé par des pogroms dirigés contre la population arménienne à Soumgaït en février 1988, lorsque l'Azerbaïdjan a réagi à l'appel pacifique à l'autodétermination du peuple du Haut-Karabakh par des violences massives.

Les atrocités commises dans la ville azerbaïdjanaise de Soumgaït sont considérées comme le premier crime de masse fondé sur l'identité en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont rapidement été suivies au début des années 90 par de nouveaux crimes méticuleusement planifiés à plus grande échelle à Bakou, à Kirovabad et dans les territoires occupés de la République du Haut-Karabakh, dans le district de Chahoumian et dans certaines parties des districts de Martakert et de Martouni.

Des milliers d'Arméniens ont été tués et mutilés. Des centaines de milliers d'autres ont été déportés. Les massacres de la population arménienne d'Azerbaïdjan ont clairement démontré que les autorités azerbaïdjanaises poursuivaient l'objectif d'une extermination totale du peuple arménien et que le peuple du Haut-Karabakh était confronté à une menace existentielle.

Venant du représentant de l'Azerbaïdjan, un pays dont la fondation même il y a 100 ans est marquée par des atrocités criminelles préméditées contre la population arménienne à Bakou, Nakhitchevan, Agoulis et Chouchi, les allégations de nettoyage ethnique ne sont rien d'autre que du cynisme.

L'élimination totale des Arméniens reste au cœur de l'édification d'un État moderne en Azerbaïdjan. Il y a quatre ans seulement, les forces armées azerbaïdjanaises

ont lancé en avril 2016 une nouvelle offensive contre le peuple de l'Artsakh. Cette offensive s'est accompagnée d'atrocités de masse et de crimes fondés sur l'identité contre la population pacifique, tous bien connus et largement documentés.

Je voudrais rappeler au représentant de l'Azerbaïdjan que les territoires du Haut-Karabakh actuellement occupés par l'Azerbaïdjan, dans lesquels les Arméniens ont subi un nettoyage ethnique, ont été complètement restructurés par les Azerbaïdjanais. Cette réalité est reconnue par les dirigeants de l'Azerbaïdjan et présentée comme un bon exemple de la résolution du conflit du Haut-Karabakh.

Tout en se présentant comme un modèle de tolérance et de multiculturalisme, l'Azerbaïdjan a en réalité réussi à éliminer complètement toute trace de la civilisation des Arméniens dans les territoires actuellement sous sa juridiction, en particulier le Nakhitchevan, la partie occupée du Haut-Karabakh et d'autres régions.

La destruction barbare des cimetières de la vieille ville de Jougha de 1998 à 2005, avec plus de 5 000 khatchkars – des croix de pierre chrétiennes médiévales –, en est une illustration.

C'est un fait avéré que l'Azerbaïdjan a rejeté toutes les demandes du Parlement européen et d'autres organisations internationales d'envoyer une mission d'établissement des faits au Nakhitchevan pour enquêter sur ce crime.

Les dirigeants de l'Azerbaïdjan ont depuis longtemps adopté la pratique dangereuse consistant à promouvoir la haine et l'arménophobie aux plus hauts niveaux. Désigner l'Arménie et les Arméniens du monde entier comme l'ennemi numéro un est la dernière ligne de défense des dirigeants azerbaïdjanais, qui n'ont pas réussi à créer une société pacifique, inclusive et démocratique.

Ma délégation espère que les États Membres ont pris bonne note de la déclaration faite il y a quelques jours par le dirigeant de l'Azerbaïdjan (voir A/75/PV.9). C'était là l'exemple typique d'un discours de haine et l'expression d'une intention génocidaire claire à l'encontre des Arméniens.

Encore une fois, répétant son interprétation déformée et partielle des résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993) du Conseil de sécurité, l'Azerbaïdjan ne reconnaît pas sa responsabilité dans la violation de leur exigence première, à savoir la

cessation immédiate de toutes les hostilités et de tous les actes hostiles en vue d'établir un cessez-le-feu durable. La partie azerbaïdjanaise s'abstient de reconnaître dans ses déclarations que les résolutions indiquent clairement que le Haut-Karabakh est partie au conflit.

Si l'Azerbaïdjan est disposé à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, il doit, avant tout, tendre la main au Haut-Karabakh et à ses autorités élues afin de contribuer à l'application desdites résolutions.

Vingt-sept ans après l'adoption des résolutions du Conseil de sécurité, l'Azerbaïdjan continue de manipuler et d'instrumentaliser la véritable demande du Conseil afin de continuer de recourir ou de menacer de recourir à la force contre les populations du Haut-Karabakh et de l'Arménie.

L'Azerbaïdjan refuse constamment de remplir les obligations qui lui incombent en vertu des accords de cessez-le-feu trilatéraux de 1994 et de 1995 qu'il a signés avec le Haut-Karabakh et l'Arménie. En raison de l'attitude destructrice de la partie azerbaïdjanaise, l'accord sur les mécanismes de réduction des risques, y compris l'augmentation du nombre d'observateurs internationaux et de leurs activités et la création d'un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu, n'existe que sur le papier. En ne respectant pas leurs engagements, les dirigeants de l'Azerbaïdjan assument l'entière responsabilité des violations du cessez-le-feu, du ciblage délibéré des populations et des infrastructures civiles et d'autres crimes de guerre.

L'acte de provocation le plus récent a eu lieu en juillet, lorsque les forces armées azerbaïdjanaises ont attaqué les positions frontalières des localités de la section nord-est de la frontière près de la région de Tavouch en Arménie.

Alors que la communauté internationale concentrait ses efforts sur la riposte à la crise provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le redressement post-pandémie, l'Azerbaïdjan refusait non seulement de soutenir inconditionnellement l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, mais provoquait également une escalade de la situation en ciblant les populations civiles et les infrastructures des localités frontalières de l'Arménie.

Après avoir été repoussé, l'Azerbaïdjan a choisi d'exporter la violence et la haine à l'étranger en tentant de provoquer des affrontements interethniques dans différents pays. La menace émise par le Ministère

azerbaïdjanais de la défense de lancer des attaques de missiles sur la centrale nucléaire de Metsamor en Arménie est une démonstration du niveau de désespoir et de l'état d'esprit des dirigeants politiques et militaires de l'Azerbaïdjan et du rôle destructeur qu'ils jouent dans la détérioration de la paix et de la sécurité régionales.

Le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple du Haut-Karabakh est un principe fondamental du règlement du conflit, tel que reconnu par les médiateurs internationaux et reflété dans les documents pertinents de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), notamment la déclaration ministérielle de l'OSCE de 2009 à Athènes.

Le peuple de l'Artsakh a le droit de déterminer son propre avenir, à l'abri de la peur et de l'oppression et dans le plein exercice de son droit à l'autonomie démocratique.

Dans ce contexte, je rappelle que « le représentant élu du Haut-Karabakh » est un terme internationalement reconnu depuis 1992, comme indiqué dans les documents pertinents de l'OSCE. Les autorités du Haut-Karabakh participent au processus de paix depuis 1992 sous cette appellation.

Nous comprenons la frustration de la partie azerbaïdjanaise en ce qui concerne la définition de « représentants élus ». Nous sommes conscients que lorsqu'il s'agit de démocratie et de droits de l'homme, les dirigeants azerbaïdjanais ne font pas le poids face aux autorités du Haut-Karabakh, qui édifient depuis des décennies un État démocratique, des institutions représentatives et responsables, l'état de droit et la protection des droits de l'homme.

Quant à l'Azerbaïdjan, il est difficile de nier qu'il représente un régime dictatorial avec une structure de pouvoir qui rappelle un khanat médiéval. Sa mauvaise gouvernance et son bilan en matière de droits de l'homme sont consignés dans de nombreux rapports d'organisations internationales et d'institutions des droits de l'homme.

Les dirigeants azerbaïdjanais ont instrumentalisé la pandémie pour faire taire les voix de l'opposition, de la société civile et des médias. Compte tenu du contraste marqué avec le bilan de l'Arménie en matière de droits de l'homme et son système politique, il n'est pas surprenant que la récente allocution de l'Azerbaïdjan à l'Assemblée générale ne ressemble à rien de moins qu'à un accès de colère illustrant la source réelle du mécontentement d'un régime dictatorial qui tente d'instrumentaliser le conflit et la pandémie dans sa quête de légitimité et de validation.

Nous espérons que nos collègues de l'ONU en prennent bonne note dans le cadre de l'examen des diverses initiatives du dirigeant azerbaïdjanais.

Le Gouvernement azerbaïdjanais doit reconsidérer sa politique de recours et de menace de recours à la force et de promotion de la xénophobie et de la haine à l'égard de l'Arménie, renoncer à essayer de déstabiliser la sécurité régionale et se préparer à un règlement pacifique.

En tant que garante de la sécurité physique du peuple de l'Artsakh, l'Arménie est pleinement confiante dans ses capacités à protéger le droit du peuple du Haut-Karabakh à l'autodétermination et à vivre librement dans sa patrie historique sans contrainte ni oppression étrangère. Nous continuerons de travailler de manière constructive au règlement pacifique du conflit.

M^{me} Pasaribu (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole dans l'exercice du droit de réponse de l'Indonésie à la déclaration faite par le Premier Ministre de Vanuatu.

Il est honteux que seul ce pays continue d'avoir une obsession excessive et malsaine sur la façon dont l'Indonésie doit agir ou se gouverner. Franchement, je ne comprends pas comment un pays peut essayer de donner des leçons à d'autres tout en ignorant les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de m'expliquer. Faire ce qui est juste, c'est respecter les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. Faire ce qui est juste, c'est respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres pays. Tant qu'un pays ne l'a pas fait, je demande à ses représentants de garder leur sermon pour eux-mêmes.

Le Président de l'Indonésie a déclaré il y a quelques jours ici même que « nous devons nous unir et toujours promouvoir une approche gagnant-gagnant dans l'établissement de relations mutuellement bénéfiques entre les États » (A/75/PV.5, *annexe XVI*). Cet appel a d'ailleurs été repris par les dirigeants du monde tout au long de cette semaine de débat général. Néanmoins, ce pays ignorant choisit de faire autrement. En cette période de crise sanitaire d'urgence et de grande adversité économique, il préfère susciter l'inimitié et semer la division en dissimulant sa promotion du séparatisme sous de beaux discours sur ses prétendues préoccupations en matière de droits de l'homme.

L'Indonésie, composée de centaines de groupes ethniques, est une nation diverse et multiculturelle, avec des milliers de tribus et des centaines de langues locales réparties sur plus de 17 400 îles. En tant que telle, elle est attachée aux droits de l'homme. Nous valorisons la diversité, nous respectons la tolérance et tout le monde a les mêmes droits dans ce pays, le troisième plus grand pays démocratique au monde.

Nous défendons et protégeons les droits de l'homme. En Indonésie, chaque individu a des droits en vertu de la loi. En outre, nous avons ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il est intéressant de noter que Vanuatu ne l'a même pas signée.

En outre, comment un pays peut-il prétendre promouvoir les droits des peuples autochtones alors qu'il ne parvient même pas à signer le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels – l'instrument fondamental des droits de l'homme ?

On peut donc se demander si Vanuatu se soucie réellement des préoccupations des peuples autochtones. Plus important encore, Vanuatu n'a ni signé ni ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous appelons le Gouvernement vanuatuan à assumer ses responsabilités en matière de droits de l'homme vis-à-vis de son peuple et du monde.

Cette accusation de violation des droits de l'homme est typique, une affabulation que Vanuatu raconte et met en scène depuis des années dans cette salle. Je dis au Gouvernement vanuatuan qu'il ne représente pas le peuple de Papouasie et qu'il doit cesser de penser qu'il le fait. Les Papous sont des Indonésiens. Nous jouons tous un rôle important dans le développement de l'Indonésie, y compris sur l'île de Papouasie.

Les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, que Vanuatu ne semble manifestement pas comprendre, prévoient le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. L'Indonésie se défendra contre toute promotion constante de séparatisme véhiculé sous le couvert de préoccupations artificielles en matière de droits de l'homme.

Les provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale font irrévocablement partie de l'Indonésie depuis 1945, ce que l'ONU et la communauté internationale ont également fermement avalisé il y a plusieurs décennies. C'est définitif, irréversible et permanent.

La séance est levée à 19 h 25.

Annexe I**Allocution de M. Timothy S. Harris, Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite un bon après-midi.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis au nom du Gouvernement et du peuple kittitiens et néviciens, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La convocation virtuelle de cette année – le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies – révèle les temps vraiment inhabituels que nous vivons.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son leadership durant cette période difficile marquée par la pandémie de COVID-19. Le thème du débat est plutôt approprié pour un moment comme celui-ci ! Nous devons avoir foi dans le multilatéralisme et la coopération internationale si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et bâtir l'avenir plus résilient et plus sûr auquel nous aspirons tous.

Il y a 75 ans, à l'ombre de la Seconde Guerre mondiale, le monde s'est réuni à un autre moment charnière et a pris l'engagement suivant : « Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. »

Soixante-quinze ans plus tard, ces objectifs demeurent pertinents et louables. Nous continuons d'œuvrer à leur réalisation. Cette période de reconnaissance mondiale, un moment où près d'un million de frères, sœurs, amis, collègues, voisins et parents ont péri dans une pandémie éprouvante, exige un renouvellement des objectifs et des promesses. Ces objectifs doivent être la fidélité au multilatéralisme et la foi dans la coopération internationale, si nous voulons donner un souffle nouveau à la Charte des Nations Unies tout en réalisant les objectifs de développement durable, en arrêtant les changements climatiques et en nous orientant vers l'avenir plus résilient et plus sûr que nous voulons tous, guidés en cela par les enseignements importants tirés du passé, lointain et récent.

Monsieur le Président,

L'année 2020 nous a appris, en tant que peuple, nation et même monde interconnecté, que le temps de la confiance mutuelle est venu et que nous avons plus que jamais besoin les uns des autres si nous voulons reconstruire et renforcer les bases socio-économiques mises à nu par cette double crise. L'heure est venue. Nous devons être présents ! Nous devons parler ! Nous devons partager ! Nous devons écouter ! Nous devons agir et nous devons certainement montrer l'exemple !

Monsieur le Président,

Action multilatérale

Nous vivons une époque sans précédent. La nouvelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui s'est emparée du monde comme cela n'a jamais été le cas auparavant, a déstabilisé les économies, submergé de nombreux secteurs de la santé et causé des maux et des souffrances immenses à des millions de personnes dans le monde.

Nous félicitons la communauté internationale qui s'est unie et a fait preuve de solidarité mondiale pour vaincre la pandémie. Je félicite l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour sa gestion de la réponse mondiale à la lutte contre la pandémie de COVID-19. En tant qu'États de la Communauté des Caraïbes, nous réaffirmons notre soutien au cadre de l'OMS, à savoir le « Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) ». Ce cadre de collaboration mondiale fournit une réponse mondiale solide pour vaincre la pandémie par la mise au point rapide, et la distribution générale et équitable des vaccins, des thérapies et des diagnostics relatifs à la COVID-19 dans le cadre du renforcement de nos systèmes de santé. Au lieu de nationalisme, nous avons besoin d'une coopération mondiale pour vaincre la COVID-19.

Nous saluons l'approche sociétale qui fonctionne si bien dans le contexte de Saint-Kitts-et-Nevis. Ici, chaque groupe de parties prenantes joue son rôle dans la lutte contre la COVID-19. Le monde a besoin que toutes les nations, grandes et petites, travaillent ensemble pour un succès mutuel.

Saint-Kitts-et-Nevis et la pandémie de COVID-19

Saint-Kitts-et-Nevis a réussi à contenir la propagation de la COVID-19 à l'intérieur de ses frontières. Notre fédération d'îles jumelles a eu la chance d'enregistrer un faible taux d'infection, avec zéro décès et une valeur R inférieure à 1. Nous avons une histoire à raconter au monde entier.

La mise en œuvre d'un mécanisme de riposte national, comprenant la création d'un comité national de coordination d'urgence, la fermeture de nos frontières aux voyages non essentiels, l'imposition de restrictions sur les mouvements physiques des personnes à l'intérieur de nos frontières, ainsi que la promotion des vêtements de protection et une solide campagne de sensibilisation du public, ont tous joué un rôle spécial dans le succès exceptionnel que nous avons obtenu.

La COVID-19 nous rappelle que nous devons intensifier notre lutte pour éliminer les maladies non transmissibles. Les personnes vivant avec des maladies non transmissibles courent un risque plus élevé de contracter la COVID-19 et sont parmi les plus touchées par la maladie. Les changements climatiques, les maladies non transmissibles et la COVID-19 sont des symptômes interconnectés qui révèlent que quelque chose ne tourne pas rond avec la planète Terre.

Monsieur le Président,

Impact économique

La nouvelle maladie à coronavirus a perturbé les voyages et le tourisme internationaux, les chaînes d'approvisionnement mondiales, les opérations industrielles et commerciales et a provoqué un chômage généralisé. Cette situation sans précédent va inévitablement entraver nos chances de réaliser les objectifs de développement durable.

Financement du développement

L'aide multilatérale est essentielle pour des pays comme le nôtre lorsqu'ils sont confrontés à des défis mondiaux. Nos ressources budgétaires sont limitées et ont été mises à rude épreuve dans ce cas particulier. Aujourd'hui, l'appel en faveur d'un financement à des conditions favorables est plus fort que jamais. Les pays avancés et les institutions financières internationales doivent répondre positivement à l'appel à des ressources concessionnelles si nous voulons restructurer nos économies pour un monde post-COVID-19 et retrouver le chemin d'une croissance et d'un développement durables.

Compte tenu de nos vulnérabilités économiques et environnementales en tant que petit État insulaire en développement, nous serons probablement confrontés à l'effet multiplicateur de la pandémie, notamment au moment même où nous nous préparons à faire face à la période la plus intense de la saison des ouragans.

Les changements climatiques

Monsieur le Président,

Saint-Kitts-et-Nevis est la plus petite nation indépendante des Amériques et les effets des changements climatiques pèsent lourdement sur notre vie quotidienne. À l'heure actuelle, nous sommes dans la période la plus active de la saison des ouragans, à la merci de Mère nature, et c'est pourquoi les changements climatiques seront toujours une priorité pour nous. Pour nous, cette question ne saurait être remise à demain. Elle doit être traitée de toute urgence. Nous devons retrouver notre dynamique et poursuivre notre travail pour consolider les acquis obtenus.

Sommet de haut niveau sur la biodiversité

Monsieur le Président,

Au début du mois, l'ONU a indiqué que des pays sont sur le point de ne pas atteindre des objectifs essentiels en vue de la préservation et de la protection de la biodiversité de la planète. Cela requiert une action immédiate et drastique.

C'est pourquoi nous sommes ravis de plaider en faveur de l'objectif de développement durable n°15, qui nous demande de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, de gérer durablement les forêts, de lutter contre la désertification, d'enrayer et d'inverser le processus de dégradation des terres et de mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Je me réjouis à l'idée de me joindre à mes collègues des petits États insulaire en développement au Sommet de haut niveau sur la biodiversité pour défendre la cause de la préservation de notre biodiversité sur terre et en haute mer.

Pour Saint-Kitts-et-Nevis, l'océan est source de vie. Protégeons-le, pour garantir un avenir plus fort et plus sûr.

Sécurité alimentaire

Le Sommet sur les systèmes alimentaires qui se tiendra l'année prochaine est opportun, car nos insuffisances actuelles, telles qu'elles mises au jour par la pandémie, exigent un examen rigoureux de nos stratégies en matière de production alimentaire et de sécurité nutritionnelle. Je me félicite particulièrement de la réaction positive des Kittitiens et des Néviens qui ont répondu à l'appel de mon gouvernement pour renforcer notre sécurité alimentaire en augmentant nos investissements dans l'agriculture et la pêche.

Vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Monsieur le Président,

Alors que nous continuons de saluer la contribution des femmes au paysage socio-économique de notre pays et du monde en général, nous sommes heureux de prendre part à la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu la semaine prochaine. Au début de cette année, nous avons commencé à examiner la mise en œuvre nationale de la Déclaration de Beijing. Les conclusions ont révélé que notre fédération a bien des choses à célébrer en ce qui concerne la promotion des femmes au cours des 25 dernières années ; mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et de nombreuses pistes à ouvrir.

La quête pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles restera une priorité, grâce à l'application de notre politique nationale en matière de genre et d'autres législations, et en mettant l'accent sur le douzième domaine clef de la Déclaration de Beijing – les filles.

Partenariats mondiaux pour la santé

Monsieur le Président,

Saint-Kitts-et-Nevis renouvelle une fois de plus son appel à l'inclusion de Taiwan dans la fraternité internationale des nations. La République de Chine (Taiwan) reste un partenaire important en matière de paix, de prospérité et de développement, dans le respect le plus total du droit international. Taiwan reste fidèle à ses traditions anciennes et est un véritable partenaire dans la lutte contre la COVID-19. Nous avons pu constater par nous-même la gestion exemplaire de la pandémie par Taiwan à l'intérieur de ses propres frontières et nous avons été impressionnés par sa volonté d'aider les États vulnérables dans le monde entier. Taiwan a aidé de nombreux États à lutter contre cette pandémie sanitaire sans précédent en envoyant plus de 51 millions de masques chirurgicaux ainsi que d'autres équipements médicaux dans plus de 80 pays. Nous estimons que la communauté internationale a été privée du cadeau d'un véritable partenariat offert par les 23,5 millions habitants de Taiwan. J'espère que Taiwan pourra intégrer le système des Nations Unies, en particulier l'OMS – ses réunions, ses mécanismes et ses activités – et ainsi améliorer la réponse mondiale et les ressources disponibles pour faire face aux crises transfrontalières telles que la pandémie de COVID-19. L'exclusion de Taiwan – son expérience, son expertise et ses ressources, laisse un vide dans la riposte mondiale à la COVID-19. L'Organisation mondiale de la Santé ne peut que bénéficier de l'inclusion d'un membre aussi méritant. De même, l'existence de l'embargo archaïque imposé à Cuba va à l'encontre de l'esprit de partenariat mondial que nous souhaitons pour l'avenir. À l'heure actuelle, les nations vulnérables doivent plus que jamais être libres d'accéder à l'expertise de Cuba en matière de santé et dans plusieurs autres domaines de préoccupation d'ordre mondial.

Monsieur le Président,

Conclusion

Cette année est très difficile, mais elle doit aussi être l'année où nous pouvons renouveler notre attachement à l'ONU et à ses idéaux. Nous devons, à l'aide de réformes globales, adapter le système des Nations Unies à ses objectifs. Nous devons renoncer aux cadres obsolètes et nous tourner vers de nouveaux modèles socio-économiques et compter sur la coopération mondiale pour bâtir un monde meilleur. Les menaces

globales pour les populations et la planète se multiplient et l'ONU, dans sa soixante-quinzième année, doit faire preuve de résilience et d'innovation pour aider à surmonter la crise actuelle et les crises futures. Le renforcement de la solidarité et de la coopération mondiales est primordial pour l'ONU. L'Organisation crée l'environnement idéal pour associer l'action collective et la solidarité avec le multilatéralisme. Nous saluons le rapport de 2020 sur les possibilités futures commis par l'ONU, qui fournit des directives pertinentes sur la manière dont les gouvernements peuvent dès maintenant apporter certains changements à leurs économies. Cependant, il faut beaucoup plus de dialogue et d'engagement si nous voulons connaître un véritable changement.

La gravité de la pandémie a été mentionnée dans plusieurs résolutions des organes de l'ONU sur la COVID-19. Tandis que nous prenons des mesures sur toutes ces résolutions dans la salle de l'Assemblée générale, souvenons-nous de leurs objectifs et engageons-nous à les respecter, tout en gardant à l'esprit que nous évoluons tous grâce à la même vague !

Je vous remercie.

Annexe II

Allocution de M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la Fonction publique de Sainte-Lucie

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il semble qu'une année s'écoule rarement sans que l'ordre international ne soit déclaré en crise. Ces appels ont pris une nouvelle ampleur, justifiée, cette année, l'ordre multilatéral connaissant peut-être sa plus grave crise depuis ses origines il y a 75 ans.

Aujourd'hui, nous, les dirigeants, nous réunissons par des moyens extraordinaires dans des circonstances extraordinaires, en nous posant une question légitime, celle de savoir si l'Assemblée a connu ses meilleurs jours ou si, en raison de la force de nos actions et de nos convictions, nous pouvons endurer et surmonter les incroyables défis actuels.

Monsieur le Président,

Sainte-Lucie se réjouit de votre direction sage et compétente à cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies unique en son genre. Nous remercions le professeur Muhammad-Bande pour sa direction très compétente et avisée l'année dernière. Plus que jamais, le monde a besoin d'un leadership efficace et Sainte-Lucie s'engage à travailler avec l'ONU pour atteindre nos objectifs communs.

Cette année, peut-être plus qu'à tout autre moment de l'histoire moderne, l'Assemblée est assaillie par des risques et des menaces mondiales qui nous obligent à réfléchir profondément à l'avenir que nous voulons et à l'ONU qu'il nous faut. Le thème de cette année appelle au renouvellement de notre attachement collectif au multilatéralisme, pour que nous continuions de faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale.

La pandémie de COVID-19 et ses conséquences désastreuses pour les économies mondiales et les marchés financiers et sur la déstabilisation sociale et humanitaire ont été soulignées par tous les dirigeants qui m'ont précédé. Toutefois, il convient de rappeler que la crise actuelle exige une action urgente.

Les petits États insulaires en développement, comme Sainte-Lucie, ont toujours été intrinsèquement sensibles aux chocs environnementaux, économiques et financiers. Nos circonstances uniques et les vulnérabilités qui en découlent nous exposent aux ravages de la double crise de la pandémie et des changements climatiques. Chaque jour, en tant que dirigeants des petits États insulaires en développement, nous luttons pour protéger notre peuple de l'érosion généralisée des acquis de notre développement, obtenus de haute lutte.

Alors que la communauté mondiale est confrontée à l'impact dévastateur de la pandémie, nous devons être honnêtes avec nous-mêmes et reconnaître que les défis actuels des petits États insulaires en développement sont le symptôme d'un problème plus vaste : l'incapacité de nos institutions internationales à suivre le rythme changeant de la réalité à laquelle sont confrontés les petits États insulaires en développement et à s'y adapter.

Nous devons reconnaître que l'architecture économique mondiale, créée après la Seconde Guerre mondiale, n'a jamais pris en compte les petits États insulaires en développement. Et malgré l'empathie et la compréhension des technocrates du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de notre propre Banque de développement des Caraïbes, ainsi que d'autres institutions financières internationales, ceux-ci restent limités par leurs propres structures de gouvernance inflexibles.

Depuis des décennies maintenant, les petits États insulaires en développement s'expriment haut et fort pour rappeler que ce système a créé certaines des incohérences les plus absurdes pour nos nations. Parmi ces incohérences, il y a le fait que :

- Les petits États insulaires en développement sont les pays les plus endettés, alors que nous sommes les moins susceptibles de bénéficier d'un allègement de la dette ou d'un financement concessionnel.
- Les petits États insulaires en développement sont les plus petits producteurs de biens et de services mondiaux, et pourtant nous sommes les plus limités par les règles du commerce international.
- Les petits États insulaires en développement sont ceux qui contribuent le moins au financement du terrorisme ou aux irrégularités bancaires, et pourtant nous sommes les plus soumis à des contraintes ; inscrits sur des listes grises et des listes noires affichées partout dans le monde, ce qui nuit à notre réputation.
- Les petits États insulaires en développement sont les plus faibles émetteurs de carbone, et pourtant nous sommes les plus touchés par les changements climatiques.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis de rappeler que l'homme est à l'origine de toutes ces incohérences. Comme je l'ai souvent dit, la solution à bon nombre de ces problèmes ne nécessite qu'un coup de plume. Nos aspirations à reconstruire en mieux et à faire avancer notre travail pour continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable sont extrêmement sombres dans le contexte international actuel. Depuis des années, nous défendons notre cause : la crise financière, les changements climatiques et la pandémie récente ont fourni les preuves empiriques qui ont confirmé les vulnérabilités des petits États insulaires en développement et l'inadéquation des solutions adoptées dans l'architecture mondiale actuelle.

Ces dernières années, les petits États insulaires en développement, soutenus par la recherche universitaire, ont plaidé pour l'établissement et l'utilisation d'un indice de vulnérabilité, déjà élaboré par le Commonwealth en 1989, comme un critère plus précis de l'éligibilité à l'aide au développement à des conditions favorables. Pourtant, rien n'a changé. Notre richesse est toujours calculée selon le PIB par habitant, même si nous savons désormais avec certitude que ce n'est pas un outil précis. Réunion après réunion, nous ne recevons que des platitudes et encore plus de paroles. Pendant ce temps, les tempêtes et les ouragans, les crises et les pandémies n'attendent pas.

On nous demande de porter de façon disproportionnée le fardeau de chocs majeurs qui sont causés par des actions qui échappent à notre contrôle. À chaque choc supplémentaire, nous nous endettons davantage et devenons plus dépendants ; il nous sera bientôt impossible de survivre dans le cadre de ces règles fixes qui sont créées sans tenir compte de nos circonstances exceptionnelles. Malheureusement, il en est de même pour la question des changements climatiques. S'agissant des petits États insulaires en développement, même si l'intention était bonne, l'Accord de Paris n'a tout simplement pas tenu ses promesses.

Nous comprenons que le monde change et, aussi noble que soit l'idéal d'éliminer la pauvreté, nous devons avoir de plus grandes aspirations, à savoir un niveau de vie minimum pour tous. Je l'ai déjà dit et il est important de le répéter : si une famille lutte pour survivre, si une mère ne sait pas d'où viendra le prochain repas de ses enfants, si les parents n'ont pas les moyens d'offrir un toit à leur famille, comment vont-ils participer, ou même se soucier des objectifs de développement durable ?

Nous ne pouvons pas continuer d'assister à des réunions pour discuter de solutions dans le cadre actuel. Nous devons d'abord convenir que l'architecture mondiale de développement économique doit changer. Il faut adopter de nouveaux outils de mesure et de nouveaux critères qui permettront aux petits États insulaires en développement de s'aider eux-mêmes.

Tout ce que nous demandons, c'est une chance équitable.

À moins que la « nouvelle normalité » ne soit qu'un cliché ? Cela signifie-t-il vraiment quelque chose ? Si nous sommes d'accord et acceptons qu'il existe une nouvelle normalité, alors les critères utilisés auparavant ne peuvent pas être utilisés. Nous sommes à la croisée des chemins, à un moment charnière pour corriger sérieusement notre trajectoire. Nous devons choisir la voie difficile et inconfortable qui nous permettra de réorganiser enfin le système international, de mettre en place et de garantir des politiques et des solutions équitables, inclusives et pertinentes pour tous ; sinon nous continuerons sur la voie qui mène inévitablement à la disparition des petits États insulaires en développement.

Monsieur le Président,

Il y a beaucoup à faire pour répondre aux exigences de cette période. Il y a 75 ans, l'ingéniosité humaine a été capable de surmonter les grands défis de l'époque afin de donner naissance au multilatéralisme. Se réunir pour résoudre des problèmes et améliorer la prospérité commune. Les dirigeants de l'époque ont compris que l'humanité ne pouvait pas survivre sur la voie qu'elle avait empruntée et ils ont donc bâti cette assemblée unie, les Nations Unies, pour que nous puissions collaborer au lieu de nous opposer, résoudre les conflits, appliquer les règles internationales en matière de pratiques et prendre des habitudes de coopération qui seraient consolidées avec le temps. Les valeurs principales de tolérance et de respect mutuel sous-tendent tout cela.

L'Organisation des Nations Unies et les autres processus et institutions multilatéraux nés de cette époque ont, au fil des décennies, fait la différence dans le monde. Qu'il s'agisse de promouvoir la paix, d'éduquer les enfants ou d'éradiquer les maladies, tout en résistant aux crises de l'intérieur et de l'extérieur. Mais, ma délégation est d'avis que les institutions internationales nécessitent de profonds changements structurels. Notre attachement collectif au multilatéralisme doit nous permettre de défendre les règles multilatérales et de mener résolument des changements lorsque c'est nécessaire. Ou encore, comme nous l'avons fait dans mon île où nous sommes mis au défi de construire une nouvelle Sainte-Lucie, nous devons également relever ce défi et établir un nouvel ordre économique mondial qui tienne compte des petits États insulaires en développement et qui ravive la confiance des nations dans le multilatéralisme.

Monsieur le Président,

Alors que nous traçons une nouvelle voie en tant que communauté mondiale, il serait prudent de tirer les enseignements tirés de l'expérience acquise lorsque le multilatéralisme et la diplomatie font leurs preuves au profit de nos peuples. Une telle coopération et un tel succès ne peuvent être considérés comme allant de soi, en

particulier dans le contexte mondial difficile que nous connaissons actuellement. L'engagement égal des ressources est essentiel à ces succès, à une période où nous avons été le gardien de nos frères et sœurs. Je saisis cette occasion pour féliciter le système des Nations Unies pour le développement pour sa réponse active à la pandémie, pour avoir écouté les besoins spécifiques des États et avoir mobilisé les ressources dans la mesure du possible. Le soutien du système des Nations Unies est essentiel pour réaliser efficacement les objectifs de développement durable et les Orientations de Samoa.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements et mes félicitations aux pays qui ont relevé le défi, dans un véritable esprit de solidarité pour aider des États comme le mien, à atténuer le choc de la pandémie sur notre situation socio-économique. Ce soutien est inestimable. Certains des pays qui ont offert leur soutien et continuent de le faire sont eux-mêmes aux prises avec un ordre multilatéral qui bloque systématiquement leurs perspectives de développement. Il est temps de lever l'embargo économique qui frappe le Gouvernement et le peuple cubains. Le peuple cubain ainsi que l'ensemble de la région des Caraïbes sont touchés.

Il est temps, une fois de plus, de reconnaître des États comme Taïwan afin qu'ils puissent prendre part de manière substantielle aux processus mondiaux et partager leurs pratiques exemplaires. Même si la Chine et Taïwan ont des désaccords qui leurs sont propres et que l'on s'occupe de cette question, les changements climatiques et la pandémie de COVID-19 nous rappellent brutalement que Taïwan ne doit pas être exclue des discussions. Taïwan a ses propres élections, sa propre monnaie, contrôle son propre espace aérien et dispose de sa propre force militaire. Une population de près de 24 millions d'habitants est trop importante pour être laissée de côté.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire, l'exclusion continue de Taïwan remet en question les principes mêmes sur lesquels l'ONU a été fondée. Nous devons également reconnaître que, alors que le monde est aux prises avec la pandémie de COVID-19, Taïwan a fait preuve d'un leadership impressionnant, non seulement en gérant de manière efficace la propagation du virus, mais aussi en venant en aide à des nations comme Sainte-Lucie et de nombreux autres pays pour leur fournir des ressources médicales et des conseils techniques. La pandémie, qui touche tous les pays, est un puissant rappel de l'interdépendance des sociétés humaines et une raison supplémentaire pour laquelle, dans l'édification de notre nouvel ordre économique mondial, nous ne devons laisser personne de côté, aucun peuple, aucun pays ne doit pouvoir passer entre les mailles du filet.

Sainte-Lucie n'aurait jamais pu gérer la pandémie aussi efficacement sans des amis tels que les peuples de Taïwan et de Cuba. Au moment où je vous parle, Sainte-Lucie n'a enregistré que 27 cas, et aucun décès. Nous avons rouvert les frontières de notre pays aux visiteurs et nous avons appris à coexister avec la COVID-19. Je suis tout aussi fier du succès que connaissent de nombreux petits États insulaires en développement (PEID). Comme beaucoup d'autres pays, nous tenons à remercier Taïwan et Cuba d'avoir tendu la main au monde, malgré leurs propres difficultés.

Monsieur le Président,

Dans son allocution à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Président de l'Alliance des petits États insulaires a rappelé que nous, les PEID, ne pouvons pas nous permettre le luxe d'éviter des pertes et des dommages. D'après les prévisions scientifiques, si l'on n'y prend garde, les PEID commenceront à disparaître en l'espace d'une génération à cause des effets des changements climatiques. Des États-nations disparaîtront complètement

de la surface de la terre. Comme l'a affirmé notre président, le sort des PEID est le sort des Nations Unies ; la perte d'un des États insulaires serait un échec pour les Nations Unies. Dans la salle de l'Assemblée générale, aucune plaque nominative ne doit être éteinte définitivement, simplement parce que nous avons refusé de répondre collectivement aux signaux d'alerte flagrants.

Monsieur le Président, en cette soixante-quinzième année d'existence de l'ONU, je tiens à saluer la présence au Conseil de sécurité de Saint-Vincent-et-les Grenadines, le plus petit pays à avoir jamais siégé au Conseil. En tant que voix forte et compétente au sein de l'un des organes mondiaux les plus puissants et les plus influents, nous saluons notre voisin insulaire pour sa promotion constante du multilatéralisme et de l'exceptionnalisme des petits États insulaires et pour sa défense des principes fondamentaux de l'Organisation.

Je tiens également à rappeler que nous célébrons le quinzième anniversaire du Sommet mondial, à l'occasion duquel les dirigeants ont exprimé leur appui à une réforme rapide du Conseil de sécurité. En raison de la pandémie, les discussions sur cette question n'ont pas eu lieu et Sainte-Lucie se joint à d'autres pays pour appeler à des négociations basées sur des textes pour accélérer les efforts en faveur de la réforme.

Monsieur le Président,

La création de l'Organisation des Nations Unies est en elle-même un témoignage du progrès de l'humanité. Nos prédécesseurs ont choisi l'espoir de l'unité plutôt que la facilité de la division et ont fait aux générations futures la promesse que la dignité et l'égalité de tous les êtres humains seraient notre cause commune. La Charte des Nations Unies montre la voie à suivre avec sa vision de peuples et de pays vivant dans un esprit de bon voisinage, défendant des valeurs universelles et conscients de leur avenir commun. Ces principes de collaboration vieux de 75 ans doivent perdurer, mais les modalités doivent tenir compte de l'évolution rapide de notre monde. Il reste à savoir si nous avons la sagesse et le courage nécessaires, en tant qu'États-nations et membres de la communauté internationale, pour nous attaquer résolument à ces défis ; et si l'ONU est à la hauteur des problèmes de notre époque.

Nous devons relever ce défi maintenant. Le temps presse.

Sainte-Lucie et les petits États insulaires en développement sont prêts à unir leurs forces et à s'engager en faveur de l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. Faisons en sorte que cela devienne une réalité.

Je vous remercie.

Annexe III

Allocution de M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est un honneur de prendre la parole devant cette auguste Assemblée des États, à l'occasion de cette étape importante, à savoir la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. D'emblée, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Trinité-et-Tobago, pour votre élection à la présidence de la présente session. Vous pouvez compter sur le plein appui de Trinité-et-Tobago, car nous sommes conscients de l'immensité de votre tâche, en particulier en ce moment où nous sommes toujours aux prises avec une pandémie mondiale qui nous a tous touchés.

Je tiens également à exprimer notre profonde gratitude à votre prédécesseur, S. E. le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour sa présidence avisée de la soixante-quatorzième session et pour avoir dirigé avec succès les travaux de cette session au cours d'une période difficile marquée par l'apparition en 2019 de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a été créée avec pour objectif premier de préserver « les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ». Il ne fait aucun doute que la volonté de créer les conditions politiques, sociales et économiques nécessaires à une paix durable est toujours aussi fervente aujourd'hui qu'elle l'était lors de la création de l'Organisation à San Francisco. Le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU nous offre une occasion idéale de réfléchir et de nous demander si nous avons tiré parti des possibilités de remanier et de revitaliser les mécanismes du multilatéralisme, pour instaurer la paix, qui reste jusqu'ici hors de portée, pour promouvoir le progrès social et tracer la voie à suivre pour parvenir à un développement durable, qui profiterait à l'humanité tout entière.

Monsieur le Président,

Trinité-et-Tobago a rejoint cette famille des nations en 1962, l'année où nous avons obtenu notre indépendance. En tant que petit État insulaire en développement, nous continuons d'adhérer au principe de sécurité collective consacré par la Charte, qui constitue une garantie importante pour les petits États, et qui fait de l'état de droit, compte tenu de l'absence de puissance militaire et économique, le socle de leur force et de leur souveraineté. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, tous les États, petits et grands, peuvent être raisonnablement fiers de certaines des réalisations enregistrées sous l'égide de cette vénérable organisation, notamment l'élaboration d'une feuille de route pour le développement durable mondial, les avancées en matière de développement du droit international et la promotion de l'égalité des sexes.

Tout au long des 75 années d'existence de l'ONU, le fil conducteur de notre action collective a été la reconnaissance du fait que la meilleure façon de relever les défis mondiaux est de faire appel à un multilatéralisme fondé sur le respect et la confiance mutuels. Plus que jamais, il est temps de faire véritablement montre de cet esprit de partenariat mondial et de réaffirmer les engagements fondés sur des règles.

Monsieur le Président,

C'est dans ce contexte que je vous félicite pour le thème judicieusement choisi pour cette soixante-quinzième session, et je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de faire part à l'Assemblée de nos vues sur « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». Les petits pays comme le mien, ainsi que les grands pays, comptent sur notre capacité à partager et à nous entraider.

Monsieur le Président,

Comme beaucoup d'autres petits États insulaires en développement (PEID) qui doivent faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, Trinité-et-Tobago a dû établir un équilibre délicat entre sauver des vies et préserver les moyens de subsistance, avec des ressources limitées. Notre gouvernement a pris la décision de fermer nos frontières en mars, de suspendre temporairement la prestation de services non essentiels et de mettre en place des mesures de distanciation physique, tout cela dans le but de prévenir l'importation et la propagation du virus. Par la suite, des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre pour protéger la population. Des ajustements pertinents ont également été apportés pour faire face aux conséquences économiques immédiates afin de protéger les plus vulnérables au sein de notre société, qui auraient temporairement perdu les moyens de subvenir à leurs besoins. Notre expérience jusqu'à présent montre clairement qu'il faut soutenir les petits États insulaires en développement en mettant en place un environnement économique international favorable grâce à l'activité et au financement des entreprises, au commerce international, ainsi qu'à la coopération technique et surtout, au multilatéralisme.

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir cette occasion pour présenter mes condoléances et exprimer ma solidarité à tous les États Membres et à toutes les familles de ceux qui ont perdu des êtres chers à cause de la pandémie mondiale de COVID-19. Tout en déplorant la perte de centaines de milliers de vies humaines dans le monde entier à cause de la COVID-19, nous sommes très préoccupés par le rythme alarmant auquel la maladie continue de toucher des millions de personnes dans le monde.

Monsieur le Président,

La Trinité-et-Tobago salue le rôle de chef de file que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a joué s'agissant des efforts déployés pour faire face à ce fléau. Nous voudrions également saluer et féliciter les professionnels de la santé et les autres travailleurs de première ligne dans le monde entier qui continuent de travailler sans relâche, parfois au prix de sacrifices personnels importants, pour que les personnes touchées par la pandémie reçoivent les meilleurs soins possibles.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 représente une menace existentielle d'une ampleur sans précédent pour la santé et la sécurité humaines dans le monde. Elle a mis à rude épreuve les secteurs de la santé, perturbé le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement alimentaire, détruit l'industrie du voyage et des loisirs et perturbé les moyens de subsistance de base des populations dans le monde entier. La pandémie a intensifié de manière alarmante les vulnérabilités des petites économies et a exacerbé notre vulnérabilité aux chocs exogènes. En outre, la COVID-19 risque de réduire à néant les acquis obtenus par nos sociétés en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Nos perspectives de développement durable reposent fortement sur la sûreté et la sécurité de nos populations. La pandémie mondiale a malheureusement exacerbé les menaces que représentent le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre, la piraterie, la traite des personnes et la cybercriminalité. Compte tenu de notre souhait ardent d'épargner à notre société les conséquences de la présence d'armes légères et de petit calibre non réglementées, la Trinité-et-Tobago reste pleinement attachée au Traité sur le commerce des armes, que nous estimons indispensable pour faire face à la menace du commerce illicite des armes.

La Trinité-et-Tobago, qui est l'une des sociétés les plus multiethniques et les plus diverses du monde, est consciente de l'importance de la diversité, du respect mutuel et du droit de vivre en liberté, à l'abri des persécutions. Malheureusement, certaines régions du monde sont encore affligées par l'absence de tolérance, de droits de l'homme, de dignité et de diversité, ce qui donne lieu à des crimes de guerre, des crimes d'agression, des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité. La Trinité-et-Tobago attache une grande importance à cette question et continue de soutenir sans réserve le mandat de la Cour pénale internationale (CPI), qui a été créée pour amener les auteurs de ces crimes odieux à rendre des comptes en vertu du droit international et pour dissuader des auteurs potentiels. Par conséquent, nous continuons d'exhorter les États qui ne l'ont pas encore fait à soutenir la CPI.

Monsieur le Président,

Le docteur Eric Williams, qui a été le premier à occuper le poste de Premier Ministre dans notre pays, a déclaré : « L'avenir de notre nation est dans les cartables de nos enfants ». Cette déclaration reste valable à ce jour et dans notre pays, il est généralement admis que l'éducation est la clef du succès. Il est donc dans notre intérêt de veiller à ce que les enfants de notre nation aient à la fois la possibilité et les outils nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel. Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago reste attentif aux besoins de tous ses enfants, en particulier ceux qui sont les plus touchés par cette pandémie, tels que ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, ceux qui souffrent de troubles mentaux, ceux qui ont des besoins particuliers et ceux qui ont perdu des proches. Alors que nous traversons cette période difficile, nous restons déterminés à faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé de côté dans le cadre de notre campagne pour « reconstruire en mieux ».

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption par mon gouvernement d'une transformation numérique du secteur public. Tout en nous adaptant à la nouvelle normalité, nous nous sommes rapidement adaptés à l'utilisation de plateformes virtuelles pour mener nos activités au lieu des traditionnelles réunions en présentiel. Nous sommes optimistes quant au fait que notre recours accru aux plateformes numériques offrira davantage des perspectives d'emploi à nos jeunes dans des domaines liés à la cybertechnologie et à la cybersécurité.

Monsieur le Président,

Il est largement admis que les changements climatiques représentent une menace pour notre existence même. Nous sommes également conscients que cette menace pernicieuse ne fait aucun cas des frontières géographiques et qu'elle aura des effets disproportionnés sur les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. En tant que petit État insulaire en développement, la Trinité-et-Tobago est très exposée aux effets néfastes

des changements climatiques, qui se manifestent déjà par l'érosion côtière résultant de l'élévation du niveau de la mer. À cet égard, notre pays continue de mettre l'accent sur des approches à plusieurs volets pour s'adapter aux futurs changements climatiques et en atténuer les effets, dans les limites de nos modestes capacités financières. Par conséquent, nous restons déterminés à parvenir au développement durable en adoptant des approches fondées sur la collaboration et en renforçant nos partenariats avec les parties prenantes.

Monsieur le Président,

Suite à la pandémie de COVID-19, conjuguée avec la baisse significative des prix de l'énergie, nous avons dû accélérer nos efforts pour diversifier notre économie. À cet égard, nous avons alloué des ressources et augmenté les investissements destinés aux secteurs de l'agriculture et du tourisme, car nous sommes conscients qu'il faut renforcer la résilience dans ces domaines par des mesures incitatives, des politiques, des programmes et des partenariats public-privé. En outre, les investissements dans l'agriculture auront inévitablement pour conséquences la réduction de la demande de certaines denrées alimentaires importées, la préservation de nos ressources financières limitées et le renforcement de la sécurité alimentaire dans notre pays. Par ailleurs, nous continuerons d'encourager la participation des femmes dans l'agro-industrie, l'agriculture et le tourisme, car nous restons conscients du fait que les femmes ne veillent pas seulement à la nutrition de leurs familles pour que celles-ci soient en bonne santé, mais qu'elles sont parfois le soutien de leurs familles.

À cet égard, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a signalé qu'une crise de la dette était imminente pour les économies de la sous-région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui entraînera une augmentation de leurs ratios de dette au PIB et du service de la dette, qui sont déjà élevés. Même si de nombreuses économies de la région appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire et élevé, il existe des arguments solides justifiant que ces pays reçoivent une attention particulière en matière d'allègement de la dette. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'apporter l'aide financière nécessaire aux pays en développement, y compris aux pays à revenu intermédiaire comme la Trinité-et-Tobago, pour leur permettre d'honorer les engagements qu'ils ont pris en matière de développement.

La promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes est une priorité de notre stratégie nationale de développement. Au niveau national, nous avons également maintenu notre engagement inébranlable en faveur de la mise en œuvre effective de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et cette année, nous avons présenté notre rapport national à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration. En reconnaissance des contributions remarquables des femmes à la paix et au développement, nous sommes particulièrement fiers d'attirer l'attention sur le dixième anniversaire de la présentation par la Trinité-et-Tobago de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU intitulée « Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements », dont notre pays est l'auteur principal.

Monsieur le Président,

L'environnement marin et ses ressources restent essentiels à la subsistance des habitants de la Trinité-et-Tobago et à notre développement durable. La gouvernance de nos océans reste une priorité. Malheureusement, en raison de la pandémie mondiale, la quatrième édition de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des

Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale a dû être reportée. Étant donné que les négociations ont atteint un stade critique, la Trinité-et-Tobago garde l'espoir qu'elles pourront reprendre rapidement, car leur aboutissement serait dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité.

Monsieur le Président,

La Trinité-et-Tobago continue de soutenir la réforme du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus qu'elle améliorera considérablement la capacité du monde à faire face efficacement aux divers défis en matière de sécurité et autres, auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée. Même si nous reconnaissons qu'au cours de ses 75 années d'existence, l'ONU a réussi à prévenir une autre guerre mondiale, la paix reste hors de portée dans certaines régions du monde. Pour être efficace, nous pensons que l'ONU doit s'adapter à l'environnement géopolitique en constante évolution et que le Conseil de sécurité doit refléter la diversité qui caractérise et reflète véritablement l'ONU.

Alors que nous entamons la décennie d'action et de réalisations en faveur des objectifs de développement durable, il importe de veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté. C'est sur cette base que nous réaffirmons que l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba affaiblit le potentiel du pays à parvenir au développement durable. À cette fin, la Trinité-et-Tobago réitère son appel à la levée inconditionnelle de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba. Nous avons constaté qu'en dépit du blocus, le Gouvernement cubain fait preuve d'un véritable esprit de multilatéralisme en dépêchant du personnel de santé pour aider les pays des différentes régions du monde à lutter contre la COVID-19. Nous félicitons et remercions le Gouvernement et le peuple cubains pour ce geste humanitaire.

Dans le même esprit, nous demandons aux États Membres de l'ONU de continuer de soutenir les initiatives de la Communauté des Caraïbes, promues par la Norvège et la Barbade, visant à amener toutes les parties prenantes au Venezuela à accepter le dialogue et les droits de l'homme comme leurs principes directeurs. Dans le même temps, nous espérons que des élections pacifiques et régulières seront organisées dans un avenir proche dans ce pays, et nous sommes convaincus qu'une issue satisfaisante permettrait de normaliser la situation dans les Caraïbes, étant donné que dans cette région nous aspirons tous à réussir ensemble.

Monsieur le Président,

Alors que l'ONU célèbre son soixante-quinzième anniversaire, il convient en effet de réaffirmer la vision de ses fondateurs, telle qu'elle est énoncée dans la Charte, et de renouveler notre engagement à poursuivre avec détermination nos objectifs communs de défense des droits de l'homme, de développement, de paix et de sécurité. Toutefois, alors que nous évaluons les performances et l'impact de l'Organisation, ainsi que le chemin parcouru, nous devons également envisager la prochaine étape de la vie de l'Organisation, compte tenu des nombreux défis auxquels la communauté mondiale est confrontée. Je suis convaincu qu'en œuvrant de concert, nous pouvons réussir.

Monsieur le Président, ainsi que tous les Membres,

Je vous remercie.

Annexe IV**Allocution de M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas**

[Original : anglais]

Chers collègues chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
S. E. António Guterres,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, S. E. Volkan Bazkir,

Excellences,

Bon après-midi.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous assurer du soutien indéfectible du Gouvernement du Commonwealth des Bahamas pendant votre mandat.

Je tiens également à remercier votre prédécesseur, S. E. Tijjani Muhammad-Bande, pour ses efforts remarquables dans la conduite des travaux de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Je prends la parole devant l'Assemblée à un moment où le monde est encore sous le choc des secousses sismiques déclenchées par la pandémie de COVID-19 au sein de la communauté internationale.

La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sans précédent, qui a mis un terme à l'activité économique mondiale et mis en péril la santé publique et le bien-être social dans le monde.

Le bilan de plus de 27 millions de cas confirmés de COVID-19 dans le monde continue d'augmenter à l'heure où nous parlons.

Au nom du Gouvernement et du peuple des Bahamas, je voudrais exprimer ma solidarité avec les États Membres qui luttent contre la COVID-19 et présenter nos sincères condoléances pour les pertes en vies humaines.

Monsieur le Président,

Lorsque je me suis adressé à l'Assemblée l'année dernière, au lendemain de l'ouragan Dorian, j'avais lancé un appel urgent aux dirigeants du monde entier pour qu'ils considèrent l'urgence climatique mondiale comme le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée.

Nous étions loin de nous douter que quelques mois plus tard, un défi encore plus grand allait se présenter, obligeant le monde à interrompre brutalement ses activités, d'une manière inédite depuis la Seconde Guerre mondiale.

C'est pourquoi le thème de la soixante-quinzième session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale » est pertinent et adapté à notre réalité actuelle.

Monsieur le Président,

Le tourisme est la principale source de revenus économiques aux Bahamas.

Comme d'autres pays, nous avons dû fermer temporairement nos frontières et réglementer la circulation des personnes pour limiter la propagation de la COVID-19. Notre priorité était, et sera toujours, de protéger les vies et d'assurer la sécurité de ceux qui se trouvent à l'intérieur de nos frontières. La fermeture temporaire de nos frontières a provoqué l'une des plus fortes baisses du nombre de visiteurs depuis le début du tourisme moderne aux Bahamas.

Le ralentissement de l'activité économique dans certains domaines du secteur privé a provoqué une augmentation sans précédent du chômage, ce qui a entraîné le lancement d'un programme d'allocations chômage et d'un programme d'aide aux travailleurs indépendants, ainsi que d'autres programmes de sécurité sociale, notamment le programme national de distribution de denrées alimentaires, le plus grand programme d'alimentation de l'histoire de notre pays.

Monsieur le Président,

Les petits États insulaires en développement comme les Bahamas semblent toujours être pris dans un cercle vicieux de relèvement, puisqu'ils doivent constamment faire face à des chocs exogènes et à des phénomènes climatiques.

Les Bahamas ont connu des ouragans de grande envergure en 2015, en 2016, en 2017, ainsi qu'en septembre 2018, lorsqu'elles ont été frappées par l'ouragan Dorian, la plus grande tempête atlantique de l'histoire.

Selon les premières évaluations faites par l'ONU, les pertes et dommages subis s'élèvent à 3,4 milliards de dollars. Des projets d'infrastructure et de logement sont en cours. Tout en faisant face aux conséquences de la COVID-19, nous continuons de demander à nos partenaires internationaux de nous apporter leur assistance, qui est indispensable pour remettre en état et reconstruire ces îles.

Une conférence des donateurs dont la coordination a été assurée par le Programme des Nations Unies pour le développement s'est tenue à Nassau le 13 janvier 2020, et je tiens à exprimer les remerciements sincères de mon gouvernement pour toutes les annonces de contributions financières et d'assistance faites à cette conférence. Mon gouvernement attend avec impatience la pleine réalisation des promesses faites, car elles sont essentielles aux efforts que nous déployons actuellement en faveur du relèvement.

Monsieur le Président,

Les économies des petits États insulaires en développement, y compris celles de la Communauté des Caraïbes, subissent sans cesse divers chocs extérieurs sur lesquels elles n'ont aucune contrôle.

Ce groupe de pays est l'une des régions du monde les plus exposées aux risques de catastrophe. Les pandémies, les ouragans ou les phénomènes climatiques ne font pas de distinction entre les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire et les économies développées.

Par conséquent, la question pressante qui se pose est de savoir pourquoi les institutions financières internationales continuent d'évaluer les pays à revenu intermédiaire en utilisant des méthodologies dépassées qui ne tiennent pas compte du niveau d'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité de relèvement d'un pays face à des chocs exogènes.

Il convient de souligner que selon l'examen des conséquences de la COVID-19 effectué par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les acquis en matière de développement dans les Caraïbes et en Amérique latine ont reculé d'au moins une décennie.

Les projections de la Banque mondiale indiquent qu'au moins 100 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté.

Par conséquent, j'appelle de nouveau à l'institutionnalisation d'un indice de vulnérabilité dans les processus décisionnels des institutions financières internationales et de la communauté internationale des donateurs.

Je me fais également l'écho de l'appel lancé par la région en faveur de la constitution d'un fonds de résilience pour les Caraïbes.

La décision du Groupe des Vingt de suspendre les paiements du service de la dette des pays les moins avancés est louable, et je suis d'avis que d'autres groupes économiques devraient bénéficier également de ces conditions de faveur.

Monsieur le Président,

Compte tenu des énormes contraintes et pressions que subissent les systèmes de soins de santé et les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial, je tiens à féliciter le Secrétaire général pour les efforts qu'il continue de déployer pour lutter contre la pandémie.

Monsieur le Président,

Si nous continuons à faire preuve d'un optimisme prudent quant à la mise au point d'un vaccin viable contre la COVID-19 dans un avenir pas trop lointain, nous prenons note des efforts de collaboration déployés dans le cadre du Mécanisme COVAX pour mettre en place des arrangements pour les pays en développement.

Les pays en développement devraient pouvoir accéder aux vaccins à un prix abordable, au moyen d'une procédure transparente de passation des marchés.

Nous saluons les médecins, les infirmières, les autres travailleurs de la santé et tous les travailleurs de première ligne qui ont sacrifié leur propre santé pour venir en aide à des dizaines de millions de personnes dans le monde.

Ce sont les véritables héros, à qui la communauté mondiale doit une immense gratitude.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous ne devons pas laisser la pandémie nous décourager et nous empêcher de célébrer cette auguste institution et sa longue liste de réalisations et d'étapes importantes.

Le multilatéralisme a été, et continue d'être, le moyen le plus efficace pour les petits États insulaires de faire entendre leur voix et de promouvoir leurs intérêts sur le plan des politiques.

Monsieur le Président,

Dans le monde entier, nous continuons de faire face à des défis climatiques et environnementaux sans précédent. À l'échelle mondiale, la superficie des zones humides viables a diminué de 85 %.

Des études scientifiques indiquent que 60 % de la surface des océans est touchée par des activités humaines néfastes, notamment la surpêche, la pollution et l'acidification dues aux produits chimiques.

Les Bahamas continuent de jouer leur rôle dans la préservation d'un environnement marin et terrestre sain, notamment grâce à l'expansion des zones marines protégées et des sites naturels.

Par conséquent, nous nous félicitons de l'organisation d'un sommet sur la biodiversité, qui doit se tenir le 30 septembre.

Nous continuerons à participer activement aux négociations en vue de l'adoption d'un traité international portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'annoncer que les Bahamas ont l'intention de présenter de nouveau leur candidature pour siéger au Conseil de l'Organisation maritime internationale, et nous comptons sur le soutien inestimable des États Membres pour notre réélection.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 a accéléré l'accès aux technologies de l'information et de la communication et leur utilisation, en particulier pour les jeunes et les communautés économiquement défavorisées.

Cette tendance doit se poursuivre après la pandémie de COVID-19, ainsi que la promotion des professions des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques pour les jeunes, car l'éducation peut être un facteur majeur d'égalisation des chances.

Monsieur le Président,

Les Bahamas préparent avec soin la réouverture progressive du pays aux visiteurs. Nous espérons accueillir quelques touristes cette année.

Cependant, alors que nous nous adaptons à cette nouvelle normalité, nous sommes conscients qu'aucun pays ne peut survivre seul à cette pandémie.

Monsieur le Président,

Nous voudrions saisir également cette occasion pour réitérer notre soutien à la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba.

En conséquence, les Bahamas se joindront à la communauté internationale et voteront pour la résolution annuelle de l'Assemblée générale relative à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

Soyez assurés de l'engagement indéfectible des Bahamas envers les Nations Unies et de notre promesse de toujours respecter la Charte des Nations Unies, qui énonce les principes sur la base desquels l'Organisation a été fondée.

Je vous remercie.

Annexe V**Allocution de M. Abdalla Hamdok, Premier ministre de la République du Soudan**

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Miséricordieux,
Vos Majestés et Excellences les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions du Dieu Tout-Puissant soient sur vous.

J'ai le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui, plus d'un an après la glorieuse révolution de décembre, qui a coûté à des jeunes Soudanais et Soudanaises leur sang précieux. La révolution a été une expression sincère de aspirations du peuple à la liberté, à la paix et à la justice.

Nous espérons vivement que les travaux de cette session seront couronnés de succès. J'ai également le plaisir de vous adresser mes sincères félicitations, M. Volkan Bozkir, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, et de vous souhaiter plein succès. Je ne manquerai pas également d'exprimer ma gratitude pour les efforts considérables déployés par votre prédécesseur, M. Tijjani Muhammad-Bande, le Président sortant de l'Assemblée générale, au cours de la soixante-quatorzième session.

Les délibérations de la présente session se déroulent à un moment très critique, alors que le monde est confronté à un ennemi étrange et mystérieux qui se propage rapidement et féroce, qui fait des ravages et qui transcende toutes les frontières géographiques sans faire de distinction entre pays riches et pays pauvres. Il n'a laissé d'autre choix au monde que de recourir à la solidarité pour y faire face.

C'est pourquoi, depuis cette tribune, nous appelons au renforcement de la coopération et des mécanismes d'action collective pour faire face ensemble aux défis posés par la propagation de la pandémie de COVID-19. Nous devons nous efforcer de concrétiser le thème de cette session : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

À cet égard, nous voudrions exprimer notre soutien et notre appréciation à l'Organisation mondiale de la Santé et saluer le rôle qu'elle a joué dans la lutte contre la pandémie dès le début. Nous saluons également le soutien technique qu'elle a apporté aux pays touchés. Nous voudrions en outre remercier tous les pays et organisations qui nous ont apporté leur appui dans ce domaine.

Le Soudan traverse actuellement des circonstances exceptionnelles du fait de pluies torrentielles et d'inondations sans précédent, qui ont exacerbé les défis auxquels nous sommes déjà confrontés. Les inondations du Nil ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines et de graves dégâts matériels dans les zones adjacentes. Les pluies et les inondations ont également causés des dégâts importants dans d'autres vastes régions, notamment l'effondrement partiel ou total de dizaines de milliers de maisons. Je voudrais, à cet égard, rendre hommage à tous nos pays amis et frères qui ont manifesté leur solidarité en nous apportant un appui généreux à la suite de cette catastrophe.

Comme l'Assemblée le sait, le Soudan est dans une phase de transition qui a suivi une glorieuse révolution populaire contre l'injustice, la tyrannie et le déclin économique et social. Le Gouvernement de transition répond aux grandes aspirations du peuple soudanais et fait tout son possible pour relever les nouveaux défis, dont le plus important est l'instauration de la paix et la réforme économique.

La pandémie de COVID-19 a encore compliqué la situation pour le Gouvernement de transition, qui a hérité d'une économie paralysée et de secteurs de services faibles et dévastés, en particulier le secteur de la santé, qui a été négligé pendant des décennies.

Il importe de préserver les valeurs du multilatéralisme et de la coopération internationale, sur lesquels reposent la Charte des Nations Unies et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela est essentiel pour renforcer les trois piliers de l'action de l'ONU : la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

En outre, face aux problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, les tensions géopolitiques et les crises humanitaires sous leurs diverses formes, nous devons conclure des accords qui respectent les valeurs et les intérêts des peuples. Ces problèmes exigent notre attention et notre action communes en ayant recours au multilatéralisme et à la diplomatie, en particulier à un moment où les progrès techniques et l'accélération de l'information influent sur les paysages politiques, sociaux et économiques et les relations entre les pays.

L'adoption de la Déclaration constitutionnelle, le 17 août 2019, était la deuxième étape de la victoire de la révolution, car elle fait de la paix et de la fin de la guerre la première priorité du Gouvernement de transition. C'est sur cette base que le processus de Djouba a été lancé. Il ne s'agissait pas d'un processus de négociation entre deux parties belligérantes, comme cela avait été le cas par le passé, mais plutôt d'un processus de dialogue entre les partenaires d'une révolution pour parvenir à la paix et à la cessation de la guerre, et pour s'attaquer à toutes les causes profondes du conflit. L'Accord de Djouba pour la paix au Soudan sera signé le 3 octobre.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous exprimons nos remerciements et notre gratitude aux Nations Unies et à leurs organismes humanitaires, à toutes les organisations internationales et à la communauté des donateurs pour le soutien qu'ils apportent au gouvernement révolutionnaire dans ses efforts visant à résoudre les problèmes des personnes déplacées, des réfugiés et des citoyens rapatriés en leur fournissant une aide alimentaire et des soins de santé.

Dans ce contexte, nous voudrions rappeler que le gouvernement révolutionnaire s'est empressé de lever toutes les restrictions et tous les obstacles qui entravaient l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en avaient besoin dans les zones de conflit. Ainsi, dans le cadre de son plan national pour améliorer l'action humanitaire et répondre aux besoins de la population, l'État met en œuvre des projets visant à trouver des solutions durables pour améliorer les conditions de vie des personnes déplacées, conformément aux dispositions des instruments internationaux et des lois régissant l'action humanitaire.

Notre pays travaille désormais en étroite collaboration avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) en ce qui concerne sa stratégie de sortie, dont la date a été fixée au 31 décembre, conformément à la résolution 2525 (2020) du Conseil de sécurité. La dernière étape du transfert des responsabilités a été la mise en œuvre de la première phase du plan national pour la protection des civils, qui a été publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité le 21 mai. Nous

avons également présenté notre premier rapport sur l'état d'avancement de sa mise en œuvre pour la période allant jusqu'au 15 août. Nous continuerons à mettre en œuvre notre plan national afin d'assumer pleinement toutes les tâches relatives à la protection des civils avant le 31 décembre, après quoi le Soudan accueillera la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Sur le plan économique, les difficultés économiques, qui résultent des distorsions économiques causées par le régime défunt, continuent d'être un fardeau de plus en plus lourd pour les citoyens. En outre, les profondes réformes que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre, qui visent à remédier aux déséquilibres structurels de l'économie soudanaise, ont indirectement conduit à une augmentation du coût de la vie. Ces réformes sont douloureuses et difficiles, mais elles sont nécessaires à long terme. Pour atténuer leurs effets, nous avons lancé la mise en œuvre d'un programme social de soutien aux familles afin d'apporter un appui financier direct aux familles les plus pauvres. Ce programme vise également à soutenir la production en apportant un appui direct aux groupes de travailleurs agricoles et d'ouvriers dans les zones rurales et urbaines. Le Gouvernement soutient par ailleurs la mise en place de projets de coopération et la mise en œuvre d'un programme de produits de base, qui visent à fournir des articles de première nécessité aux citoyens.

Le gouvernement de mon pays attache une grande importance à la question de l'état de droit aux niveaux national et international et déploie des efforts constants pour réviser les lois nationales afin de les développer et d'assurer leur conformité avec les normes et conventions internationales. Ces efforts s'inscrivent également dans le cadre de nombreuses initiatives prises au niveau local par les autorités compétentes en matière de constitution et de renforcement des capacités nationales et pour donner aux organes compétents les moyens de s'acquitter de leurs responsabilités et de leurs tâches, conformément à la Constitution et aux lois connexes. Garantir l'état de droit au niveau national relève de la responsabilité des États et des gouvernements.

La Déclaration constitutionnelle accorde une attention particulière aux questions relatives aux droits de l'homme, et un chapitre entier est consacré aux libertés et aux droits. Pour mettre en œuvre la Déclaration, le Gouvernement de transition a pris un certain nombre de mesures positives pour remédier aux distorsions qui caractérisaient cette question pendant toute la période du précédent régime totalitaire. Au premier rang de ces mesures figurent l'abolition d'un certain nombre de lois qui limitent les libertés ; la promotion du rôle des femmes dans la société ; la protection de leurs droits ; le respect de la liberté d'opinion, d'expression et de réunion pacifique ; et la lutte contre l'impunité. Le Gouvernement de transition a également tenu à renforcer la coopération avec la communauté internationale. Dans ce contexte, un accord a été signé pour l'ouverture d'un bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en septembre 2019. Le bureau a commencé ses activités au Soudan en janvier.

En ce qui concerne les efforts visant à réintégrer le Soudan dans le système international, nous saisissons cette occasion pour saluer vivement l'initiative de l'Allemagne, avec la participation d'un certain nombre de pays, de créer le Groupe des Amis du Soudan. La création de ce Groupe et la régularité de ses réunions ont donné une impulsion à la réintégration du Soudan dans le système international, après un isolement qui a duré 30 ans. Cela a été illustré par le succès de la Conférence des partenaires du Soudan, qui s'est tenue à Berlin le 25 juin, avec la participation de plus de 50 pays et organisations régionales et internationales.

Le Soudan continue de contribuer activement à la stabilisation de la situation politique et en matière de sécurité dans les pays du continent africain, en particulier dans les pays de la région, grâce à sa participation active aux travaux des organisations régionales telles que l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté des États sahélo-sahariens. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le rôle positif et important que l'Union africaine a joué dans la lutte contre la pandémie de coronavirus en Afrique.

Je souligne également que le Soudan, pendant sa présidence de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, s'est efforcé d'atteindre des objectifs compatibles aux objectifs stratégiques de l'IGAD. La décision du seizième Sommet ordinaire de l'IGAD en novembre 2019 d'autoriser le Soudan à assurer la présidence de l'organisation confirme le retour en force de notre pays dans la région. Le Soudan a défini une vision pour sa présidence, qui porte sur la paix, la sécurité, l'intégration régionale, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la revitalisation de l'organisation. L'IGAD a organisé plusieurs sommets, dont un pour soutenir le processus de paix dans la République sœur du Soudan du Sud, et un autre pour faire face à la pandémie de coronavirus.

Le Soudan voudrait exprimer sa solidarité avec les victimes du terrorisme dans le monde entier et avec tous les pays qui ont été touchés par des attentats terroristes. Nous réitérons notre rejet et notre condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations par notre coopération, notre adhésion et notre contribution effective aux efforts internationaux et bilatéraux de lutte contre le terrorisme et son financement. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre les résolutions internationales pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Soudan, malgré les changements obtenus grâce au sang de ses martyrs après des décennies d'oppression, d'injustice et de retard, et malgré les réalisations accomplies pendant cette courte période de sa glorieuse révolution, la période de transition est toujours confrontée à un certain nombre de lourds défis, qui doivent être relevés avec le soutien continu de la communauté internationale et de ses amis, pour mener à bien les plans du Gouvernement. L'objectif de ces plans est de remédier aux difficultés économiques que traverse le pays, notamment par l'annulation de sa dette et l'octroi de prêts à des conditions de faveur, ainsi que grâce à l'engagement pris par ses amis d'honorer les promesses qu'ils ont annoncées lors de la Conférence des partenaires du Soudan à Berlin. Avant tout, le nom du Soudan doit être retiré de la liste des pays qui parrainent le terrorisme, afin que notre pays puisse réintégrer pleinement la communauté internationale après une interruption forcée, qui a duré trois décennies. Dans ce contexte, je tiens à saluer les mesures prises récemment par l'administration américaine et le Congrès américain pour soutenir le Gouvernement de transition, notamment l'engagement à accélérer les mesures visant à retirer le Soudan de la liste des pays terroristes.

En conclusion, je tiens à confirmer notre détermination à mener à bien nos projets de construction, à réformer nos institutions internes et à renforcer nos relations extérieures afin que le Soudan puisse devenir un membre actif dans la région. Nous voulons participer à la création de l'avenir que nous voulons, avec la communauté internationale, et occuper la place qui nous revient pour contribuer au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies, dont nous avons célébré le soixante-quinzième anniversaire il y a quelques jours. Nous voulons qu'elle soit l'organisation dont nous avons besoin en vue de parvenir à la coopération, au pluralisme et à une action collective en tant qu'approche efficace pour relever les défis qui menacent les peuples du monde.

Annexe VI

Allocution de M. Bob Loughman, Premier Ministre de la République de Vanuatu

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,

Introduction

C'est un grand honneur pour moi que de prononcer ce discours au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Vanuatu.

Monsieur le Président,

D'emblée, permettez-moi de vous féliciter sincèrement pour votre accession à la présidence de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Excellence, je vous assure du soutien engagé de Vanuatu pendant votre mandat et je suis convaincu que votre présidence nous permettra d'avancer dans notre poursuite collective de l'avenir que nous voulons et qu'elle ralliera l'esprit de coopération indispensable à l'ONU qu'il nous faut.

Je voudrais également exprimer notre sincère gratitude à S. E. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, pour sa remarquable conduite des travaux de cet auguste organe en ces temps difficiles.

Les défis mondiaux

Monsieur le Président,

En temps normal, nous serions réunis dans l'auguste salle de l'Assemblée générale pour partager nos réflexions sur la situation de ce monde qui nous appartient à tous. Il y aurait des réunions des dirigeants et des représentants, et les couloirs, les salles de réunion et les manifestations parallèles seraient en effervescence. En cette période d'incertitudes et de dangers, où nous pourrions tirer le plus grand profit de tels rassemblements, nous ne pouvons pas le faire.

La diffusion de notre discours national par liaison vidéo est peut-être emblématique de cette époque extraordinaire, mais elle témoigne aussi de notre volonté de nous adapter et d'utiliser les outils disponibles. Ainsi, même si pour l'instant nous ne sommes pas tous en mesure de voyager ou d'être ensemble en personne, nous pouvons continuer à trouver des moyens de mobiliser nos engagements collectifs pour mettre fin à la pandémie et remettre notre planète sur la voie de la paix et de la durabilité.

Pour un grand nombre de personnes dans le monde, 2020 a été une année de défis sans précédent. La COVID-19 a provoqué toute une série de problèmes sanitaires, économiques et sociaux complexes et reliés entre eux, qui ont mis à rude épreuve les systèmes gouvernementaux, commerciaux et communautaires. La pandémie a mis en évidence les vulnérabilités existantes et les risques de nouvelles vulnérabilités. Elle a exacerbé les taux déjà inacceptables d'inégalité et de pauvreté dans le monde.

Nous avons constaté qu'elle a eu de graves conséquences sur les plus vulnérables au sein de nos communautés, en particulier les femmes et les filles, les personnes handicapées et celles souffrant de maladies chroniques.

Nous devons joindre nos efforts pour venir à bout de ce fléau. En tant que gouvernements, nous devons être en mesure de continuer à aider les familles qui ont été séparées ou qui vivent à part, d'atténuer les conséquences des pertes d'emploi et des fermetures d'entreprises et de continuer à fournir des soins de santé dans un contexte d'énormes pressions découlant de la pandémie, tout en faisant face à la baisse drastique des revenus.

Monsieur le Président,

La COVID-19 a également jeté un nouvel éclairage sur les défis et les conflits mondiaux existants, notamment la menace croissante que représentent la course aux armements et le terrorisme ; les violations persistantes des droits de l'homme ; les changements climatiques ; les déplacements de populations ; le fléau des maladies non transmissibles, et les perturbations liées à la révolution technologique, qui redéfinit l'avenir du travail. Partout dans le monde, nous constatons que les conséquences de la pandémie aggravent les divisions communautaires, exacerbent les tensions géopolitiques, modifient les relations commerciales et mettent la paix en péril.

Il est très inquiétant que ces défis mondiaux complexes s'aggravent à un moment où notre environnement multilatéral est plus que jamais soumis à de lourdes pressions. Ne vous y trompez pas, nous avons besoin d'un multilatéralisme inclusif. La solidarité mondiale et la coopération internationale concertée que nous forçons aujourd'hui nous rendront plus forts, ce qui nous permettra de relever ces défis ensemble. Face à cette période de crise, nous avons encore une plus grande responsabilité mutuelle de renforcer la foi des populations dans la coopération multilatérale et les institutions internationales. L'ONU, de par sa composition est universelle, joue un rôle central dans la résolution de nos problèmes communs. Nous devons nous attacher à la renforcer, et non à l'affaiblir. On peut comparer l'ONU à un grand bateau dans lequel les pays occupent des cabines individuelles.

Développement national et défis

Monsieur le Président,

En tant que petite économie insulaire ouverte située dans le Pacifique Sud, Vanuatu n'est que trop consciente de l'importance de la solidarité mondiale. Nous savons par expérience qu'il est toujours préférable de travailler ensemble plutôt que séparément.

Heureusement, il n'y a toujours pas de cas confirmé ou suspecté de COVID-19 à Vanuatu. La fermeture rapide des frontières nous a donné le temps nécessaire pour mettre en place des mesures sanitaires, mais elle a également eu de graves conséquences économiques et sociales. De plus, en avril, notre pays a été frappé par un nouveau cyclone tropical de catégorie 5. Cette catastrophe grave a déjà provoqué des séquelles durables pour les familles, les communautés et le pays. Nos ressources limitées sont encore mises à rude épreuve par les efforts de relèvement en cours suite aux catastrophes précédentes. La menace de futures catastrophes et de phénomènes météorologiques extrêmes, qui sont alimentés et exacerbés par les changements climatiques, est toujours présente. Malgré tout, l'expérience nous a appris qu'en travaillant ensemble, nous pouvons et nous allons nous rétablir, que nous reconstruirons en mieux et que nous en sortirons plus forts et plus résistants.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes réunis en tant que nation en juillet pour célébrer le quarantième anniversaire de notre indépendance politique. Nous nous réunirons à nouveau en décembre pour célébrer notre sortie du groupe des pays les moins avancés. Dans ce climat d'incertitude et de chaos, cette année est une année spéciale pour nous. Tout particulièrement, nous considérons notre sortie de la catégorie des pays les moins avancés comme une réussite. Nous nous réjouissons et nous nous réjouirons toujours de la solidarité qui caractérise le groupe des pays les moins avancés (PMA) et de l'appui dont il bénéficie. Mais en cette quarantième année d'indépendance, nous sommes prêts à entamer la prochaine phase de notre développement. Nous sommes prêts à franchir ce pas malgré la catastrophe déclenchée par la pandémie et le cyclone, et qui aura des répercussions pendant de nombreuses années.

Nous sommes fiers de nos réalisations, car nous sommes conscients que nous avons encore un long chemin à parcourir pour atteindre nos objectifs de développement durable. Nous préférons faire fond sur nos efforts et ceux de nos partenaires de développement pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés maintenant, avec une période de transition prolongée et en douceur, plutôt que de risquer de retourner dans la catégorie des PMA ou d'interrompre complètement le processus de sortie. C'est pour cette raison que nous demandons aux partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux en matière de développement et de commerce d'apporter leur plein appui à la mise en œuvre de la stratégie de transition en douceur élaborée par Vanuatu, en particulier les mesures spécifiques prioritaires qui exigent un appui ciblé pendant une période de transition prolongée de cinq ans ; des mesures d'appui international spécifiques liées au commerce, à l'aide au commerce et à la participation aux instances internationales.

Si nous n'y prenons pas garde, les événements de cette année et la fracture persistante du multilatéralisme risquent de diluer nos aspirations en matière de développement mondial. Il y a seulement cinq ans, nous avons tous adopté avec fierté le Programme 2030 et les 17 objectifs de développement durable. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons revenir à ces engagements collectifs et redoubler d'efforts pour les mettre en œuvre. À Vanuatu, nous avons déjà intégré ces objectifs mondiaux dans nos aspirations nationales, énoncées dans Vanuatu 2030 – Le Plan du peuple. Cette année, nous avons fait en sorte que notre stratégie nationale de relèvement réponde non seulement aux besoins sociaux, économiques et environnementaux immédiats liés à la COVID-19 et au cyclone Harold, mais qu'elle nous donne également les moyens de reconstruire en mieux et de continuer à faire progresser nos aspirations en matière de développement. Nous devons continuer à aller de l'avant et ne pas nous contenter de revenir à la situation antérieure. Compte tenu de la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes et autres catastrophes, le relèvement est devenu la nouvelle norme.

Il ne sera possible de reconstruire en mieux que si nous disposons d'une architecture adéquate. Les plus graves menaces qui pèsent sur nous, et plus particulièrement sur les autres petits États insulaires en développement, sont des menaces mondiales, notamment les changements climatiques et la gestion de nos océans. Par conséquent, nos solutions doivent être aussi mondiales, ce qui signifie qu'il est impératif de mettre en place l'architecture internationale nécessaire. Les ressources pour faire face à nos défis complexes se faisant plus rares, l'avenir des pays vulnérables tels que les PMA et les PEID est particulièrement sombre. Pour dire les choses simplement, nous avons besoin d'une ONU pleinement opérationnelle et qui fonctionne bien. Nous avons besoin d'organismes des Nations Unies qui travaillent avec les États Membres et avec d'autres

organisations multilatérales dans le cadre de partenariats solides. Nous savons qu'il y a des problèmes, mais nous devons trouver des moyens de les résoudre, et ne pas créer de problèmes encore plus importants en laissant les tendances qui sapent le multilatéralisme et la coopération internationale se perpétuer.

Reconstruire en mieux signifie aussi que nous ne pouvons plus continuer à faire comme si de rien n'était. Je voudrais donc présenter quelques domaines sur lesquels nous devrions concentrer nos efforts, en tant qu'ONU, pour ouvrir une nouvelle voie vers un avenir collectif plus radieux.

Premièrement, la COVID-19 a entraîné une augmentation de la dette des pays qui n'ont guère les moyens d'en assurer le service. Il est essentiel que les institutions financières multilatérales prennent des mesures de remise et d'allègement de la dette. Cela devrait s'accompagner de financements et de subventions à des conditions favorables. Ces mesures devraient garantir une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour que les pays puissent non seulement surmonter la crise actuelle, mais aussi financer la mise en œuvre de leurs priorités en matière de développement durable. Je reconnais qu'un travail important a déjà été accompli dans ce domaine, mais je pense qu'il faut faire davantage.

Deuxièmement, il faut augmenter le financement de l'action climatique pour assurer la recapitalisation des instruments financiers tels que le Fonds vert pour le climat. Une fois de plus, nous demandons que l'accès à ces fonds soit simplifié et facilité pour permettre aux petits États insulaires en développement comme Vanuatu de mettre en œuvre leurs priorités en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ce phénomène, qui sont reflétées dans divers cadres de mise en œuvre, notamment les contributions déterminées au niveau national (CDN).

Troisièmement, l'ONU doit trouver des moyens de remédier aux mesures d'atténuation de risques adoptées par les grandes banques internationales, qui font obstacle à l'établissement des relations bancaires avec les banques nationales des petits États insulaires en développement en particulier.

Enfin, il est impératif de garantir à chaque pays un accès rapide, juste et équitable aux vaccins contre la COVID-19, ce qui implique de travailler en coopération et non en concurrence. L'ONU doit notamment veiller à ce que tous les pays les plus vulnérables du monde y aient accès. Tant que nous n'aurons pas obtenu la percée médicale que nous appelons tous de nos vœux, nous devons unir nos efforts pour atténuer les conséquences dramatiques de cette crise sur nos peuples.

Droits de l'homme et décolonisation

Monsieur le Président,

En regardant vers l'avenir que nous voulons, nous devons nous imaginer un monde de liberté ; un monde exempt de persécutions et de violations des droits de l'homme. Cette année, alors que mon pays célèbre le quarantième anniversaire de son indépendance, cet événement nous rappelle nos liens culturels forts avec les îles Umaenupne et Umaeneag, communément appelées en anglais « Matthew and Hunter Islands ». Ces îles faisaient partie intégrante de Vanuatu pendant sa période coloniale, mais malheureusement, la France les a revendiquées illégalement. Non seulement ces actions de la France signifient que ce pays n'a pas mené à bon terme le processus de décolonisation de Vanuatu, mais elles ont également entravé la capacité du peuple vanuatuan à exercer ses pratiques traditionnelles, culturelles et religieuses sur ces îles. Cette situation est particulièrement préoccupante car la préservation du patrimoine

culturel de notre peuple est de la plus haute importance pour les populations de Vanuatu, qui ont connu une longue et malheureuse histoire d'exploitation coloniale. Bien que tous les Vanuatuans considèrent Umaenupne et Umaeneag comme sacrées, ces îles ont une importance toute particulière pour les populations originaires des îles de Tanna, de Futuna et d'Aneiytum. Depuis des générations, les populations indigènes de ces îles y pratiquent des rituels sacrés. Aujourd'hui encore, Umaenupne et Umaeneag occupent toujours une place centrale dans leurs pratiques religieuses. J'attends avec impatience leur retour dans ces îles, qui a été facilité par l'ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Par ailleurs, nous sommes conscients que certains territoires poursuivent leur lutte pour la liberté.

Dans notre région, la Nouvelle-Calédonie organisera bientôt un nouveau référendum sur la question de l'indépendance. Il est important que ce référendum soit libre, régulier et transparent, et se déroule sous la supervision des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Nous savons que des violations généralisées des droits de l'homme continuent d'être commises, et pourtant il semble que le monde y fait face sur la base d'une approche sélective. Dans notre région, les populations autochtones de Papouasie occidentale continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme. L'année dernière, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont respectueusement demandé au Gouvernement indonésien d'autoriser le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à effectuer une visite dans la province de Papouasie occidentale. À ce jour, peu de progrès ont été réalisés à cet égard. J'invite donc le Gouvernement indonésien à tenir compte de l'appel qui a été lancé par les dirigeants du Pacifique.

Conclusion

Monsieur le Président,

Le thème de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale nous invite, nous, les États Membres de l'ONU, à nous réunir pour définir l'avenir que nous voulons. Pour Vanuatu, cette année extraordinairement difficile a été la toile de fond du début de la prochaine phase de l'édification de la nation, marquée par la célébration de notre indépendance et culminant avec notre sortie de la catégorie des pays les moins avancés dans quelques mois. Nous espérons qu'en partageant nos expériences, nous pourrions contribuer aux enseignements que le monde peut en tirer alors que nous faisons face à la crise actuelle et que nous œuvrons de concert en faveur d'une paix et d'un développement durables. Au fur et à mesure que nous nous libérons de l'emprise de la COVID-19, nous devrions continuer à aligner nos stratégies de relèvement aux niveaux national et mondial sur les engagements existants, afin de passer à des modèles de croissance plus durables et plus écologiques.

Plus que jamais, le multilatéralisme doit être défendu et doit répondre aux besoins changeants de notre époque. La Charte des Nations Unies reste notre boussole morale et continue à nous rappeler notre devoir commun de servir l'humanité.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et que Dieu vous bénisse tous.

Annexe VII

Allocution de M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le débat général de cette soixante-quinzième session se tient dans un contexte marqué par une crise sanitaire, économique et sociale mondiale.

À cette occasion, je voudrais adresser un message d'amitié et de solidarité du peuple de Cabo Verde à tous les peuples des Nations Unies, en déplorant les pertes en vies humaines qui ont résulté de la pandémie de coronavirus et en appelant à une résilience qui ouvrira la voie à des jours meilleurs.

Pendant 75 ans, nous avons toujours tenu le débat annuel de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. C'est une rencontre du monde et un grand rassemblement de ses peuples.

Le débat général de cette soixante-quinzième session essaie d'atteindre le même but en utilisant une plate-forme numérique. Nous le faisons sans la chaleur habituelle des embrassades et des poignées de main dans les couloirs, les salles de réunion et les réceptions, et sans les échanges directs qui caractérisent la diplomatie directe, qui est la plus efficace.

Je tiens à rendre un hommage particulier au Président sortant de l'Assemblée générale, le professeur Tijani Muhammad-Bande, du Nigéria. Je le félicite de s'être acquitté avec succès de son mandat, ainsi que d'avoir fait preuve de leadership et de souplesse dans le contexte difficile de la pandémie de COVID.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au nouveau Président de l'Assemblée générale, M. Volkan Bozkir, de la Turquie, et lui souhaiter plein succès pour sa présidence.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général, António Guterres, qui, dans son rôle infatigable de chef de file et de dirigeant, a su donner un visage et une voix aux plus vives inquiétudes des peuples en ces moments de grande incertitude, tout en s'efforçant de mobiliser la solidarité mondiale pour lutter efficacement contre les conséquences de la COVID-19 sur la vie des populations, sur les pays et sur le monde.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 représente une menace pour le monde entier. L'humanité se trouve confrontée au défi le plus important qu'elle ait eu à relever depuis plus d'un siècle.

La pandémie a des dimensions profondément humaines et humanitaires. Elle touche les populations, leur vie, leur santé, leurs familles, leurs moyens de subsistance, leur emploi, leur inclusion et leur protection sociales, leur mobilité, leurs loisirs ainsi que leur stabilité psychologique et mentale.

La pandémie a accentué les inégalités entre les pays développés et les pays en développement.

Peu de pays dans le monde ont assez d'économies pour faire face aux coûts extraordinaires engendrés par la crise mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19 et, par la même occasion, pour relancer leurs économies respectives et les remettre sur pied.

Dans les pays développés, tels que ceux de l'Union européenne, il a fallu une enveloppe financière de 750 milliards d'euros pour soutenir les États membres. Les incitations financières des pays les plus riches dépassent les centaines de milliards de dollars. Et qu'en est-il de l'Afrique ? Et des petits États insulaires en développement ? Sont-ils capables de supporter les coûts ainsi que les efforts de relèvement et de relance en utilisant seulement leurs économies ? Bien sûr que non !

Nous sommes confrontés à des crises internes dans chaque pays et dans le même temps, à une crise mondiale, qui exige des solutions mondiales et concertées.

Personne n'a intérêt à ce que l'Afrique s'appauvrisse davantage, et à ce que les crises humanitaires et de sécurité se multiplient. Tout le monde a intérêt à ce que les pays africains disposent des ressources nécessaires pour surmonter la grave crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la COVID-19, et pour entrer dans une nouvelle ère de transformations structurelles qui auront une incidence positive sur leurs économies et leurs indices de développement humain.

C'est dans ce contexte que l'accès à un vaccin devrait être équitable et universel et que la dette extérieure devrait être annulée. Ces thèmes doivent faire l'objet d'un pacte de responsabilité mondiale afin de ne laisser personne de côté.

La remise de la dette extérieure est indispensable. Elle est nécessaire non seulement pour remédier à la contraction économique et aux déséquilibres macroéconomiques provoqués par la crise du coronavirus, mais aussi en tant que tremplin pour stimuler le développement durable des pays africains dans le cadre d'engagements fermes en faveur des objectifs de développement durable (ODD).

Il faut adopter une approche différenciée à l'égard des petits États insulaires en développement (PEID), compte tenu de leur grande vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux extérieurs ainsi que de leur forte dépendance vis-à-vis du tourisme, un secteur qui a été dévasté par la pandémie mondiale.

Par le passé, des réformes et des politiques visant à accroître la résilience et à réduire les vulnérabilités ont donné de bons résultats dans de nombreux PEID, mais il faut du temps pour qu'elles produisent des effets. Il ne faut pas que les efforts déployés par le passé soient vains. C'est pourquoi il est tout à fait logique de mettre l'accent sur les initiatives destinées à annuler ou à alléger la dette, lesquelles permettront non seulement de relancer les économies, mais aussi de poursuivre les efforts en faveur du développement durable.

Pour les PEID, la réponse de la communauté internationale ne saurait et ne devrait pas se résumer à un problème de conditions à remplir sur la base du PIB par habitant. Les efforts mondiaux devraient plutôt se concentrer sur le fait avéré que les réformes permettent aux pays de progresser dans la réalisation des ODD.

À Cabo Verde, nous nous sommes fixé comme priorité d'utiliser les ressources libérées par le service de la dette extérieure pour financer le Programme stratégique de développement durable à l'horizon 2030. Ce faisant, nous mettons l'accent sur : 1) le développement du capital humain ; 2) la sécurité sanitaire et la santé publique ; 3) la transformation numérique ; 4) la transition énergétique ; 5) la stratégie de la gestion de l'eau pour l'agriculture, en utilisant les énergies renouvelables ; 6) l'économie bleue ; et 7) le tourisme durable.

Ces priorités sont les éléments déterminants des ODD qui permettront de faire de Cabo Verde un pays plus résilient et moins vulnérable aux chocs extérieurs, d'éliminer l'extrême pauvreté, d'améliorer les revenus des ménages et de créer des perspectives d'emploi décent pour les jeunes dans le cadre d'une économie plus diversifiée.

Ces priorités sont réalisables à condition de raccourcir les cycles d'investissement public, d'attirer les investissements privés nationaux et étrangers, de mettre en place des partenariats public-privé et de promouvoir la coopération au service du développement. Tout cela est possible dans un environnement caractérisé par une stabilité politique et sociale, par de faibles risques de réputation et par un climat favorable aux entreprises. En bref, il s'agit de créer un cadre institutionnel de confiance.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, une fois de plus, la pandémie de COVID-19 met clairement en évidence l'importance du multilatéralisme. La perturbation des économies et la fermeture des frontières ne profitent à personne. Certains perdent peut-être plus que d'autres, mais notre monde et ses habitants sont bien plus mal lotis.

Le potentiel dévastateur des changements climatiques ne connaît pas non plus de frontières. Et tout le monde y perd, surtout les générations du XXI^e siècle et les générations à venir.

La pauvreté, la faim, l'insécurité, l'instabilité et l'extrémisme violent, comme le terrorisme et la criminalité organisée, ont des répercussions et des implications qui dépassent largement les frontières de chaque pays.

Nous vivons aujourd'hui dans le contexte d'une grave pandémie. Mais cela ne doit pas pour autant limiter l'ambition du Programme 2030.

La Décennie d'action lancée par le Secrétaire général arrive au bon moment. Nous devons accélérer et concrétiser sans tarder la mise en œuvre du Programme 2030 afin d'améliorer notre capacité de réaction, de relèvement et de reconstruction. Cabo Verde soutient fermement cette initiative.

Le chemin vers l'avenir que nous voulons est incertain, mais la poursuite du mandat de l'Organisation des Nations Unies nous éclairera.

Nous avons une occasion de construire un monde meilleur et plus durable quand la pandémie sera derrière nous, un monde qui sera caractérisé par l'avènement de la paix et la réduction des conflits, qui sera plus sûr, qui ne sera plus marqué par la prolifération des armes nucléaires, qui sera davantage axé sur les droits de l'homme, qui sera guidé par un développement durable et humain et dynamisé par une coopération accrue en matière de sécurité, d'économie, de connaissances, de science et de technologie, au profit de toutes et tous.

Les dirigeants politiques sont investis d'une responsabilité particulière et aucun d'entre eux, quel que soit son pays, ne doit se dérober à son engagement envers les millions de jeunes qui se soucient à juste titre de leur avenir et de celui de leurs futurs enfants et petits-enfants.

L'ONU qu'il nous faut doit unir les nations pour construire l'avenir que nous voulons. Pour y parvenir, il est impératif de réaffirmer l'importance indéniable du multilatéralisme.

Soixante-quinze ans plus tard, tout le monde s'accorde à dire qu'il est nécessaire de réformer l'Organisation, à savoir la composition et le fonctionnement du Conseil

de sécurité, la revitalisation de l'Assemblée générale, le renforcement du Conseil économique et social et l'harmonisation des méthodes de travail et la coopération entre ces principaux organes.

Ces réformes sont urgentes, tant en ce qui concerne la consolidation de la paix que la promotion du développement. Et cela dépend de nous, l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants des peuples des Nations Unies.

Je vous remercie.

Annexe VIII

Allocution de M. Christian Ntsay, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Madagascar

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et les chefs de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Madagascar se sent honorée en ce moment où je prends la parole pour m'adresser à notre auguste Assemblée, au nom de S. E. M. Andry Rajoelina, Président de la République de Madagascar, au nom du peuple Malagasy et en mon nom personnel, à l'occasion de cette soixante-quinzième Assemblée générale de notre organisation, l'ONU, au cours de laquelle nous célébrons également son jubilé de soixante-quinzième anniversaire.

Monsieur le Président,

Je voudrais vous exprimer mes sincères félicitations pour votre élection, ainsi que tous mes souhaits de succès dans la conduite de cette session si particulière à la fois par la célébration hautement symbolique de ce jubilé, comme je l'ai dit auparavant, et par la situation exceptionnelle de la pandémie de COVID-19 que le monde entier vit et combat à l'heure actuelle.

Je souhaiterais également renouveler mes encouragements au Secrétaire général pour réussir sa haute mission au service des États Membres.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vu la gravité de l'expansion planétaire de la pandémie de COVID-19 et des impacts incommensurables sur l'humanité entière engendrant entre autres, près de 1 million de décès dans le monde, dont 216 dans mon pays, je voudrais exprimer ici à cette tribune le message de solidarité, de compassion et d'encouragement à toutes les nations et à tous les peuples du monde.

En effet, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies dans des circonstances exceptionnelles, à distance les uns des autres, et nous devrions considérer cette preuve de fragilité du monde comme une opportunité de nous rapprocher dans notre foi commune en notre avenir collectif et autour des valeurs humaines de paix et de prospérité partagées qui animent l'Organisation.

Dans ce contexte d'incertitude que traverse notre planète commune, où il est indéniable de se rendre compte que les efforts individuels et les gains individualistes ont atteint la limite du bon sens et de l'efficacité, nous devrions prendre conscience de ce qui est le plus important dans les valeurs partagées de notre Organisation, comme l'unité, la solidarité entre les peuples et la coopération entre les nations.

Nous devrions ainsi réaffirmer à la fois nos engagements envers ce qui nous rassemble, et notre rejet de ce qui nous divise. C'est par la solidarité et la coopération que nous pourrions venir à bout de la pandémie de COVID-19. C'est là l'image et le sens réel et bénéfique que nous pourrions offrir et recevoir du multilatéralisme.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Comme au tout début de son histoire, il y a 75 ans, les défis immédiats de l'Organisation des Nations Unies sont encore immenses, en cette année de jubilé :

- La COVID-19, une menace commune, ne fait aucune distinction d'âge, de genre, de religion ni de race ;
- Les profonds déséquilibres économiques et les inégalités sociales que nous n'avons pas cessé de combattre au sein de l'Organisation ont été aggravés par la crise sanitaire ;
- La situation en matière de paix, de sécurité internationale et de droits de l'homme s'est encore détériorée dans certaines parties du monde ;
- Plusieurs échéances électorales nationales ont dû être reportées, la démocratie étant déstabilisée ;
- La crise économique est généralisée et la fragilité sociale qui en résulte s'est profondément aggravée pour des millions de nos peuples.

L'apparition inattendue et la virulence de la COVID-19 ont mis au jour nos insuffisances collectives face une menace commune. Ceci nous ramène à l'évidence de repenser le champ et la portée du multilatéralisme que nous promovons pour que l'ensemble des pays du monde ait un véritable socle commun de résilience avec des instruments appropriés pour faire face aux chocs de nature multiple comme la COVID-19, et ce, pour ne plus compromettre des décennies de travail collectif au sein de notre Organisation comme au sein des différentes communautés régionales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Madagascar a affronté la pandémie dans toute la mesure de ses moyens et de ses capacités de sensibilisation et de mobilisation afin de protéger au mieux sa population et de renforcer la résilience nationale face au choc de la COVID-19.

Depuis l'annonce officielle de la pandémie de COVID-19 à Madagascar en mars 2020, notre pays a mis en œuvre très vite une stratégie de riposte multisectorielle pour mieux être à la hauteur des défis et de leurs impacts à la fois sociaux, économiques et environnementaux.

La riposte nationale reposait sur trois objectifs principaux comme suit : a) Juguler la propagation de la COVID-19 pour endiguer la pandémie; b) Venir en aide aux populations vulnérables et répondre efficacement à leurs besoins vitaux; c) Protéger et stimuler l'économie, maintenir le capital humain et faciliter la relance.

À cet égard, les axes d'efforts s'articulaient autour de :

- la mise en place et le renforcement de la gouvernance de la lutte contre la pandémie ;
- le renforcement des mesures relatives à la protection sociale ;
- le soutien à une résilience économique.

La riposte s'est développée de façon rapide autour de plusieurs grandes actions comme la mise en place du Centre de commandement opérationnel au niveau national et au niveau des régions, le développement des aides sociales multiples pour soutenir les familles impactées par la crise sanitaire et les familles vulnérables.

Par ailleurs, l'État a décidé d'aider le secteur privé à préserver l'emploi et les outils de production à travers des allègements fiscaux sans précédent, d'appuyer les différents secteurs impactés pour mieux faire face aux conséquences de la crise sanitaire à travers des palettes d'aides comme la dotation de semences et intrants aux

paysans, l'octroi de packs-vivres à certains travailleurs impactés, la commande de plus de 5 millions de masques auprès des entreprises franches et des petites entreprises privées, le lancement d'un grand projet d'investissement public pour les infrastructures, l'appui à la recherche et à l'innovation pour la fabrication du Covid-Organics ou CVO comme remède traditionnel amélioré pour lutter efficacement contre la COVID-19.

En effet, Madagascar s'est distinguée avec le CVO, fruit d'importants travaux de recherche effectués par l'Institut Malagasy de Recherche Appliquée (IMRA), vu le statut reconnu de Madagascar comme sanctuaire de la biodiversité mondiale avec une pharmacopée traditionnelle très variée et riche.

Le CVO, aux vertus préventives et curatives, a pu sans nul doute éviter à Madagascar une tragédie humaine comme malheureusement ce qui s'est passé dans beaucoup de pays de par le monde avec l'expansion de la COVID-19, puisque le pays a procédé à une distribution massive de ce remède, couplée à la prise de multiples mesures sanitaires et sociales.

Dans cette épreuve, Madagascar n'a pas lutté seule mais a bénéficié des soutiens précieux et substantiels de la communauté internationale, des scientifiques de tous horizons, et je tiens à leur exprimer ici, à tous sans exception, la profonde reconnaissance du Gouvernement et du peuple Malagasy.

Enfin, au nom de S. E. M. Andry Rajoelina, Président de la République, je souhaiterais rendre hommage, en particulier, à l'ensemble du corps médical à Madagascar, aux forces de défense et de sécurité, à tous les volontaires et bénévoles, à tous les acteurs des services essentiels publics et privés, pour le sacrifice et les services ardu qu'ils ont consentis dans la prise en charge et le traitement des malades, dans la protection de nos concitoyens et de leurs biens, parfois au péril de leur vie. Les résultats obtenus dénotent la maîtrise de l'expansion de la COVID-19 à Madagascar, puisque le taux de guérison des cas confirmés est de 93 %, le nombre de létalité est de 1,2 %. Que le peuple Malagasy tout entier soit également et vivement remercié pour la prise de conscience et la paix démontrées tout au long de cette rude épreuve et pour le sacrifice doublé de patriotisme dont il a fait montre dans cette page difficile de l'histoire du pays comme celle de toutes les autres nations du monde.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Madagascar considère qu'il est urgent de combler rapidement le retard que le monde a accumulé dans les réflexions et actions communes et synergiques face aux impacts de la COVID-19.

Dans cette perspective, il est devenu impératif de concevoir et promouvoir un nouveau concept avec de nouveaux instruments de réponse innovants favorisant les initiatives globales, régionales et locales dans la production des intrants médicaux, notamment des médicaments et des vaccins ; de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la santé pour valoriser les avantages comparatifs de chaque pays dans la multiplication des modèles adaptés au niveau de technologie et d'innovation atteint par les pays et pour promouvoir un accès universel aux pratiques innovantes et aux données scientifiques ; et de mettre en place des mécanismes de financement des systèmes de santé.

Vu le défi mondial sur le plan sanitaire insufflé par la COVID-19, ces propositions ne pourraient se réaliser que grâce à une coopération sans précédent entre les nations, le monde de la recherche scientifique et médicale, le secteur de l'industrie pharmaceutique et les partenaires multilatéraux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Madagascar entend rattraper le retard de son développement. Dans ce cadre, d'importantes actions prioritaires sont engagées dans plusieurs domaines, tels que le renforcement de la lutte contre la corruption, notamment au niveau de l'administration publique. Garants d'une bonne gouvernance, les secteurs de la sécurité et de la justice sont également renforcés. Malgré les effets de la COVID-19 sur les ressources de notre pays, le respect de l'état de droit et la promotion d'une démocratie responsable nous amènent à organiser les élections sénatoriales en décembre 2020, vu l'expiration du mandat des sénateurs en janvier 2021.

La question du développement économique et du progrès social reste l'une des priorités de notre pays, car seule une prospérité partagée peut engendrer un effet vertueux en faveur du bien-être social de nos populations et garantir un meilleur avenir pour nos enfants.

Aujourd'hui, la communauté internationale est à nos côtés en tant que partenaire de nos multiples actions pour relever ces défis importants de développement auxquels Madagascar fait face. Je saisis cette opportunité pour remercier nos partenaires pour leur engagement total pour Madagascar et son peuple.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les limites du multilatéralisme en termes de coopération dans le domaine de la santé – et qu'il est fondamental de corriger sur un nombre de domaines variés et importants, comme je l'ai déjà mentionné auparavant – pour que l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 ne soit pas entièrement remise en question par les effets induits de la pandémie. À la lumière de nos défis communs, Madagascar appelle aujourd'hui à une nouvelle initiative universelle multilatérale, à travers l'adoption d'un « Agenda global post-COVID » placé sous la bannière des Nations Unies.

Cette initiative, pouvant être limitée dans le temps, serait destinée à mieux diversifier et coordonner tous nos engagements multilatéraux et nos actions contre les risques socioéconomiques importants que pose la crise sanitaire actuelle, en particulier sur les économies les plus vulnérables.

Cette approche, que nous souhaitons plus focalisée et plus dynamique, nous permettra ensemble de reprendre confiance en nous-mêmes et de donner un nouveau souffle aux idéaux de solidarité et de multilatéralisme qui nous rassemblent au sein de l'Organisation.

Aujourd'hui plus que par le passé, il est de la responsabilité de chaque État Membre de l'Organisation, d'adhérer aux idéaux de la Charte sur lesquels l'ONU a été bâtie et de renforcer son statut de cadre idéal de coopération internationale pour résoudre les grands problèmes mondiaux comme la COVID-19. C'est une condition de base de la réussite d'une construction de l'ONU dont nous avons besoin afin de réaliser l'avenir que nous voulons tous.

Je souhaite plein succès aux travaux de cette soixante-quinzième session et vous remercie de votre attention.

Annexe IX

Déclaration de M. Walid Al-Moualem, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne

[Original : arabe]

L'Organisation des Nations Unies est née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale d'un consensus mondial sur la nécessité de maintenir la paix et la sécurité internationales et de promouvoir des relations amicales entre les nations. Ces relations devaient être fondées sur le respect de l'égalité et du droit des peuples à l'autodétermination, sans recours à la force ou à la menace de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de toute nation, ou de toute autre manière incompatible avec les principes de l'Organisation des Nations Unies. Mais où en sommes-nous dans tout cela ? Ces principes et ces valeurs régissent-ils réellement les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui ? Ou sont-ils devenus de simples sujets de discussion destinés à alimenter les cercles politiques et les médias ?

Si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes, nous devons reconnaître que la réponse est claire. Nous nous éloignons chaque jour un peu plus des principes et des valeurs qui sous-tendent l'Organisation des Nations Unies et les normes internationales. La raison en est que certains gouvernements ont imposé illégalement leurs intérêts à d'autres nations et utilisé l'Organisation des Nations Unies dans le seul but de faire avancer ces intérêts.

Paradoxalement, le thème principal du débat général de cette année est « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». Mais très franchement, la situation actuelle n'est pas de bon augure pour l'avenir que nous voulons, pas plus qu'elle ne reflète l'ONU qu'il nous faut. Nous voulons un avenir sûr et prospère, libéré du terrorisme, de l'occupation et des sanctions inhumaines. Nous voulons un avenir qui respecte le droit international et favorise le dialogue et la compréhension entre les nations. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui respecte les principes et les buts énoncés dans sa Charte et qui s'oppose catégoriquement aux guerres et aux belligérants. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soutienne ses Membres et évite la politisation, l'ingérence illégale et les tentatives consistant à détruire des nations et des communautés. Voilà ce que nous avons toujours voulu. Voilà ce dont nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais. Cela est d'autant plus vrai que nous sommes aux prises avec la COVID-19, qui a engendré des défis humanitaires et socioéconomiques mondiaux qui n'ont épargné aucune nation. Elle a généré des conditions exceptionnelles au point que nous sommes aujourd'hui obligés de nous adresser les uns aux autres à distance et au moyen de déclarations préenregistrées. La question importante est la suivante : cette nouvelle réalité contraindra-t-elle certains à mettre de côté leurs intérêts étriqués et à revenir dans le droit chemin ?

Aujourd'hui, il est impératif que nous combattions ensemble cette pandémie dans le cadre d'une action commune multilatérale, par des actes et non de simples paroles, afin de construire un monde plus juste, mieux préparé pour résister aux crises et de parvenir à un véritable développement durable au profit de tous.

Voilà ce à quoi nous aspirons et œuvrons. Malheureusement, la réalité sur le terrain est tout autre. Les visées politiques continuent de primer sur les programmes humanitaires. Alors que la pandémie de COVID-19 fait rage dans le monde entier, les mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien et à d'autres peuples sont reconduites au lieu d'être levées. De nouvelles mesures, telles que la loi dite « Caesar Syria Civilian Protection Act », sont introduites sous des prétextes fallacieux. « The Caesar Syria Civilian Suffocation Act » aurait été un nom bien plus approprié. Le blocage de l'acheminement de médicaments et de matériel médical qui sauvent des vies en pleine pandémie protège-t-il réellement les civils ou les prive-t-il de tout traitement ? L'entrave aux efforts de reconstruction de la Syrie après les destructions provoquées par les terroristes sert-elle réellement les intérêts des Syriens ou contribue-t-elle à réduire l'emploi, à aggraver les conditions de vie et à empêcher le retour des réfugiés et des personnes déplacées ? La destruction des champs de blé par le feu, le pillage des gisements de pétrole et le ciblage du secteur énergétique protègent-ils réellement les civils ou les privent-ils de l'accès à la nourriture, au chauffage, au gaz et à l'électricité ?

Je pourrais continuer, mais je pense qu'il est clair que le véritable objectif de cette loi est de faire pression sur les Syriens, leurs moyens de subsistance et leur vie quotidienne. Il s'agit d'une tentative inhumaine d'asphyxier les Syriens, tout comme George Floyd et d'autres ont été sauvagement asphyxiés aux États-Unis, et tout comme Israël asphyxie les Palestiniens au quotidien. Les tactiques sont peut-être différentes, mais le principe est le même.

Les mesures coercitives unilatérales imposées par certains pays sont clairement contraires au droit international. Les dérogations humanitaires qu'ils invoquent systématiquement n'existent pas sur le terrain. Il s'agit de déclarations mensongères destinées à couvrir leur inhumanité et à sauver la face. Nous demandons à tous les pays touchés par ces mesures et à ceux qui les rejettent de faire front commun contre ces dernières et d'atténuer leurs conséquences sur nos populations. Pour ce faire, il faut avoir recours à la coopération, à la coordination et à des mesures politiques, économiques et commerciales concrètes.

Monsieur le Président,

Nous ne cessons de répéter dans nos déclarations que le terrorisme représente une menace constante pour la stabilité et la prospérité dans le monde entier et l'une des principales menaces pour la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, certains, si ce n'est beaucoup, ne donnent pas suite à ces déclarations. Toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité attendent toujours de passer des archives de l'ONU à une mise en œuvre effective. Notre action collective n'a pas été à la hauteur de la menace posée par le terrorisme. Au contraire, certains investissent dans le terrorisme, le soutiennent et l'alimentent, en déplaçant les terroristes d'une région à une autre et d'un pays à une autre pour réaliser leurs sombres desseins.

Bien sûr, lorsque nous parlons des commanditaires et des parrains du terrorisme, le régime turc actuel s'impose en tant que l'un des principaux commanditaires du terrorisme en Syrie et dans la région. Il a facilité l'entrée de dizaines de milliers de terroristes étrangers en Syrie et continue à fournir un soutien, sous diverses formes, au Front el-Nosra et aux groupes terroristes affiliés qui ont massacré des Syriens. Il mène une politique de « turquisation » et de déplacements forcés dans les territoires qu'il occupe en Syrie. Et dans le contexte de ce qui ne peut être considéré que comme une peine collective contre un million de civils qui ont rejeté l'occupation turque à Hassaké et dans une douzaine d'autres villes, le régime turc a délibérément et à

plusieurs reprises coupé l'approvisionnement en eau de la ville, mettant en danger la vie des civils, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Du point de vue juridique, cela constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité. D'ailleurs, ce comportement criminel est le même que celui dont les terroristes ont fait preuve lorsqu'ils ont coupé l'approvisionnement en eau de millions de civils à Damas en 2017. À l'époque, tout comme aujourd'hui, les soi-disant défenseurs des droits de l'homme n'ont même pas levé le petit doigt.

Pire encore, le régime turc ne s'est pas engagé à respecter les résultats du processus d'Astana et les accords de Sotchi concernant Edleb. Il a déplacé des terroristes et des mercenaires – qualifiés par certains d'« opposition modérée » – de la Syrie vers la Libye. Il a violé la souveraineté de l'Iraq, utilisé les réfugiés comme monnaie d'échange vis-à-vis de l'Europe et revendiqué par la force les ressources énergétiques de la Méditerranée. Le régime turc actuel est devenu un régime voyou et hors-la-loi au regard du droit international. Il faut mettre un terme à ses politiques et à ses actions, qui constituent une menace pour la sécurité et la stabilité de toute la région.

Monsieur le Président,

La présence illégale continue des forces américaines et turques sur le sol syrien remplit toutes les conditions juridiques pour être qualifiée d'occupation. La République arabe syrienne ne ménagera aucun effort pour mettre fin à cette occupation, par tous les moyens possibles en vertu du droit international. Les actes de ces forces, commis directement ou par l'intermédiaire de leurs agents terroristes, de milices sécessionnistes ou d'entités artificielles et illégales, sont nuls et nonavenus, et n'ont aucun effet juridique. Ils constituent une violation flagrante de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, nous condamnons une fois de plus tous les crimes que la soi-disant Coalition mondiale a commis contre les Syriens depuis le début de son intervention illégale dans la région de Jazira, notamment le détournement du pétrole, l'interdiction imposée aux agriculteurs de vendre du blé à l'État syrien, les attaques dirigées contre des villes et des points de contrôle de l'armée syrienne, ainsi que la destruction de maisons et d'infrastructures.

Je condamne également les agissements des soi-disant forces d'autodéfense. Ces milices sécessionnistes conspirent contre l'unité de la Syrie et son peuple et pillent ses ressources. Elles arrêtent et tuent les civils qui s'opposent à elles dans le nord-est de la Syrie et assassinent des dignitaires de la région. Le message que je leur adresse est simple : soutenez votre pays et tirez les enseignements de l'histoire avant qu'il ne soit trop tard.

Son Excellence le Président Baschar Al-Assad, Président de la République arabe syrienne, a clairement exprimé notre position sur tous les points que je viens de mentionner dans son discours devant les membres élus du Parlement:

« Au milieu des bouleversements mondiaux et dans les affres du chaos, de tromperies et de mensonges, nous ne perdrons pas de vue notre objectif. Nous ne raterons pas la cible. Tout comme l'objectif de la politique de nos ennemis est de soutenir le terrorisme, l'objectif de notre politique est de venir à bout du terrorisme et de libérer les territoires encore occupés afin de rétablir notre intégrité territoriale et de protéger notre peuple. Le choix du moment dépendra de l'aptitude de nos forces armées à entrer dans la bataille. Lorsque la bataille commencera, nous ne ferons pas de distinction entre les terroristes locaux et les terroristes étrangers. Nous ne ferons pas de distinction entre les terroristes et les forces d'occupation. Nous ne ferons pas de distinction entre les sionistes, les Turcs et les Américains. Sur notre territoire, ils sont tous nos ennemis ».

À cet égard, je tiens à rendre hommage à l'Armée arabe syrienne pour ses sacrifices. C'est en grande partie grâce à elle que nous avons remporté des victoires exceptionnelles dans notre guerre contre le terrorisme. Je tiens également à remercier nos alliés et nos amis pour leur précieux soutien et leur concours dans ce noble combat.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement syrien a toujours été engagé en faveur du processus politique. Nous avons participé ouvertement aux pourparlers de Genève, aux consultations de Moscou et aux réunions d'Astana. Nous avons accueilli favorablement les résultats du Congrès pour le dialogue national syrien tenu à Sotchi, y compris la création d'une commission pour examiner la Constitution. Nous avons engagé un dialogue sérieux et constructif avec l'Envoyé spécial pour la Syrie en amont de la mise en place et de la convocation de la Commission constitutionnelle à Genève. Nous espérons que les travaux de la Commission seront couronnés de succès. Le succès n'est cependant possible qu'en l'absence de toute ingérence extérieure, par quelque partie que ce soit, dans les travaux de cet organe. Depuis que la Commission a été mise en place et a entamé ses travaux, elle est devenue autonome. C'est elle qui décide de ses méthodes de travail et qui formule ses propres recommandations. Le processus dans son ensemble, de bout en bout, doit être dirigé et contrôlé exclusivement par les Syriens, qui ont le droit exclusif de décider de l'avenir de leur pays.

Monsieur le Président,

Israël poursuit ses violations graves et systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le Golan syrien, occupé depuis 1967. Je pense notamment à l'implantation des colonies de peuplement, à la discrimination raciale, aux détentions arbitraires, à la torture et au pillage des ressources naturelles du Golan. Ces dernières années, Israël a également apporté son soutien à des terroristes et a lancé des attaques répétées contre des territoires syriens. Il convient de noter que, tandis que ces violations se poursuivent, la soi-disant communauté internationale continue de garder le silence. Certains ont même pris parti pour Israël et ont perpétué l'occupation. Il s'agit là d'un autre signe de l'hypocrisie dont font preuve ces pays qui ne défendent les droits de l'homme que lorsque cela les arrange politiquement.

Cela étant dit, il est illusoire de penser que la situation complexe à laquelle nous sommes confrontés en Syrie pourrait changer le statut du Golan, qui a fait et fera toujours partie de la Syrie. Nous mettrons tout en œuvre pour le récupérer intégralement, jusqu'aux frontières du 4 juin 1967. Cette question ne peut pas faire l'objet de négociations, de chantage ou de prescription. Toutes les mesures illégales d'Israël et toutes les décisions des États-Unis n'y changeront rien. Elles sont nulles et non avenues et n'ont aucun effet juridique en vertu du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU, notamment la résolution 497(1981) du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

Par principe, la Syrie réitère son soutien indéfectible au droit du peuple palestinien à établir son propre État indépendant, avec Jérusalem pour capitale, sur la base des frontières du 4 juin 1967, tout en garantissant aux réfugiés le droit de rentrer dans leur pays, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU. Nous condamnons les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par Israël dans les territoires palestiniens occupés. Nous tenons les pays qui soutiennent Israël pour responsables des retombées de ces crimes. Tous les décisions, mesures et accords qui vont à l'encontre des résolutions pertinentes de l'ONU et qui portent atteinte aux droits des Palestiniens sont inadmissibles et nuls quant à la forme et au fond.

Monsieur le Président,

La Syrie réaffirme son soutien à la République islamique d'Iran face à la politique américaine visant à saper l'accord nucléaire et à déstabiliser la région. Cette politique illustre le mépris de l'administration américaine pour le droit international et les obligations qui lui incombent en vertu des accords internationaux. La Syrie condamne également les embargos économiques abusifs imposés à Cuba et au Venezuela. Nous rappelons que les droits souverains de ces pays doivent être respectés, et nous rejetons toute forme d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

Je vous remercie.

Annexe X**Déclaration de M. Vivian Balakrishnan, Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 75 années d'histoire de l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est la première fois que les dirigeants du monde ne se réunissent pas en présentiel. La décision d'organiser la semaine de haut niveau dans un format essentiellement virtuel témoigne de notre engagement en faveur du multilatéralisme et de l'ONU.

Je tiens à féliciter S. E. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Je remercie également S. E. Tijjani Muhammad-Bande, Président de la soixante-quatorzième session, d'avoir su guider l'ONU pendant cette période très difficile.

La COVID-19 est la crise qui marquera notre époque. Le nombre de morts dans le monde ne cesse d'augmenter, et l'économie, le commerce et les voyages au niveau mondial ont tous été gravement perturbés. Des millions d'emplois et des centaines de milliers de vies ont été perdus.

Le monde traverse une période de profondes turbulences. Le système multilatéral se heurte au nationalisme, à la xénophobie, au rejet du libre-échange et de l'intégration économique mondiale et à la dichotomie entre les technologies et les chaînes d'approvisionnement. Mais ces menaces ne sont pas nouvelles. En réalité, la COVID-19 a accéléré et accentué ces tendances que nous connaissions déjà. Le protectionnisme et l'action unilatérale sont, en fin de compte, voués à l'échec.

Premièrement, les chaînes d'approvisionnement modernes sont très complexes. Il est extrêmement difficile de délocaliser entièrement la production d'articles essentiels, car les matériaux et les compétences extérieurs seront toujours nécessaires à différentes étapes du processus. Pendant les confinements, de nombreux pays ont connu des perturbations dans la livraison de biens essentiels. Les chaînes d'approvisionnement reposant sur l'efficacité du « juste-à-temps » sont désormais repensées selon le principe du « juste-au-cas-où ».

Deuxièmement, cette dichotomie réduit la réserve mondiale de connaissances et restreint les possibilités de partager les avantages découlant de la recherche et de l'innovation. Si nous avons été en mesure de produire rapidement des kits de dépistage au début de cette pandémie, c'est parce que les pays étaient ouverts au partage des connaissances scientifiques. Comme l'a déclaré mon Premier ministre lors du Sommet mondial sur la vaccination en juin dernier, ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un multilatéralisme de la vaccination. Nous avons besoin d'une coopération internationale renforcée pour garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19.

Troisièmement, le non-respect des obligations contractuelles relatives à l'exportation de biens essentiels et à la circulation des personnes affaiblit la confiance entre les nations.

Le chemin qui nous mènera à la « nouvelle normalité » après la COVID-19 ne sera pas linéaire. À chaque étape du processus, tous les pays doivent trouver un juste équilibre entre les préoccupations en matière de santé publique et les préoccupations

économiques et sociales, et faire des compromis en fonction de leur situation nationale particulière. Il est essentiel de poursuivre la coopération internationale pour faire face aux effets dévastateurs de la pandémie et pour reconstruire. Nous devons renforcer la confiance et nous devons apprendre les uns des autres. Nous devons également coopérer en vue de mettre en place des protocoles sûrs permettant la reprise des voyages.

L'importance du multilatéralisme

La pandémie n'a pas ébranlé la conviction profonde de Singapour que le multilatéralisme est nécessaire. Les petits pays représentent plus de la moitié des Membres de l'ONU. Il est indispensable de mettre en place un système dans lequel les petits États souverains ont voix au chapitre et où les différends peuvent être réglés par des moyens pacifiques, conformément au droit international et aux règles en vigueur. C'est la raison pour laquelle Singapour a collaboré avec un groupe de pays issus de différentes régions pour créer le Forum des petits États en 1992. Le Forum des petits États a toujours été un fervent partisan de l'ONU et d'un système multilatéral fondé sur des règles. Vous pouvez compter sur le Forum des petits États pour continuer à plaider en faveur d'une ONU plus forte et d'un multilatéralisme renforcé.

Toutefois, le système multilatéral ne sert pas uniquement les intérêts des petits États. Les grands pays ont également intérêt à recourir aux institutions multilatérales, car ils y gagnent en légitimité politique. Nous avons tous à gagner d'un environnement mondial plus pacifique, plus stable et plus prospère. Les institutions multilatérales permettent aux pays d'échanger des idées et d'œuvrer de concert pour relever les défis communs auxquels l'humanité est confrontée, y compris la COVID-19 qui sévit aujourd'hui, et elles jouent également un rôle essentiel dans la promotion de nos intérêts mutuels.

Le système actuel n'est pas parfait. Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer et réformer le système multilatéral fondé sur des règles. Celui-ci doit être adapté à son objectif et être capable de s'adapter à l'évolution des réalités actuelles.

Vaincre la COVID-19 et s'en remettre

Nous avons plusieurs défis à relever à court et moyen terme. Premièrement, nous devons vaincre la COVID-19, ensemble. Nous devons prendre conscience qu'aucun d'entre nous, dans les grands pays comme les petits, ne sera en sécurité tant que nous ne serons pas tous en sécurité. Et ce qu'il nous faut maintenant, c'est de renforcer la coopération mondiale, et non la réduire. Nous devons veiller à ce que les fournitures médicales et la collaboration scientifique continuent de circuler par-delà les frontières, et nous devons intensifier nos échanges d'informations et de protocoles relatifs aux infections, si nous voulons retrouver un semblant de vie « normale », notamment la reprise des voyages internationaux, et ce, en toute sécurité.

Dans ce contexte, la quête du multilatéralisme de la vaccination est capitale pour garantir un accès universel et équitable à un vaccin contre la COVID-19, et pour optimiser les effets d'un éventuel vaccin sur la santé mondiale. Singapour et la Suisse collaborent avec 13 autres partenaires aux vues similaires en leur qualité d'Amis du Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, COVAX. Le Mécanisme COVAX a pour but de réduire les risques et de favoriser un accès équitable aux vaccins pour tous les pays.

Nous continuons à appuyer les efforts déployés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour élaborer des mesures permettant de faire face à la COVID-19 et pour faciliter la mise au point de vaccins. Après la pandémie, il conviendra peut-être

de réfléchir à la manière d'améliorer encore les processus de l'OMS, mais pour l'instant, nous devons nous concentrer sur la priorité immédiate qui consiste à vaincre la pandémie.

Deuxièmement, nous devons œuvrer de concert pour reconstruire nos communautés et nos institutions. Dans l'immédiat, nous devons aider les personnes qui ont perdu des membres de leur famille, qui ont perdu leurs moyens de subsistance ou qui ont été privées d'éducation. Nous devons également examiner les moyens de lutter contre les inégalités que la COVID-19 a mises en évidence et, dans certains cas, accentuées. Nous devons construire des sociétés plus équitables.

Les efforts de reconstruction passent inévitablement par la mise en place d'un système commercial ouvert. Aucun pays ne peut se suffire à lui-même complètement. Il est dans l'intérêt de tous les pays de préserver et de renforcer la connectivité de la chaîne d'approvisionnement. En réalité, la recherche de nouveaux marchés et la diversification de nos sources d'approvisionnement renforceront notre résilience. C'est la raison pour laquelle Singapour a publié une déclaration ministérielle commune avec l'Australie, le Canada, le Chili, la Nouvelle-Zélande, le Brunéi et le Myanmar dans laquelle ils s'engagent à maintenir la connectivité de la chaîne d'approvisionnement, et qu'elle a été le fer de lance, à l'ONU, de la Déclaration commune sur les marchés libres, la circulation des biens essentiels et la connectivité de la chaîne d'approvisionnement dont, je suis heureux de le signaler, 175 pays se sont portés coauteurs.

On ne saurait trop insister sur le fait que le système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles constitue le fondement d'une reprise mondiale durable. Ce système a permis aux pays d'échanger des biens et des services de manière mutuellement bénéfique. Il a sorti des centaines de millions de personnes de la pauvreté. Dans le sillage de la COVID-19, nous devrions chercher des moyens d'appuyer et de renforcer ce système pour qu'il fonctionne mieux à l'avenir. Nous devons également reconstruire des réseaux de transport sûrs et fiables pour faciliter la reprise de la mobilité des personnes.

Troisièmement, dans le contexte de la reconstruction, nous devons poursuivre les efforts considérables déployés pour accroître la résilience afin de relever les défis posés par la révolution numérique, les menaces à la cybersécurité, les changements climatiques et la pollution transfrontière.

Je me concentrerai aujourd'hui sur les défis posés plus précisément par la révolution numérique et les changements climatiques. Nous devons tirer parti des nouvelles technologies numériques au profit de toutes nos sociétés tout en atténuant leurs éventuels effets indésirables. La COVID-19 a accéléré le déploiement de l'intelligence artificielle, de la robotique, des paiements numériques, des services d'administration en ligne et du travail à distance.

Au niveau national, nous devons garantir l'inclusion numérique, en particulier des communautés telles que les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes financièrement défavorisées. Nous avons la responsabilité d'aider nos concitoyens à se perfectionner et à se recycler afin de les préparer aux emplois de demain. Nous devons également aider nos entreprises à tirer parti des outils numériques pour se développer, accroître leur efficacité et leur compétitivité et trouver de nouveaux clients.

Au niveau international, les gouvernements, les entreprises et les particuliers doivent avoir la possibilité d'effectuer des transactions et de transférer des données en toute sécurité par-delà les frontières. Il est par conséquent essentiel de développer

collectivement un cyberspace fiable, ouvert et non exclusif, fondé sur le droit international et les normes de comportement responsable des États. C'est la raison pour laquelle Singapour est résolument favorable au Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général. Nous poursuivrons également notre collaboration avec le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale et le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale.

En ce qui concerne les changements climatiques, l'Accord de Paris a débouché sur un consensus mondial très important en faveur de la lutte contre ce fléau. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif qui consiste à préserver cette planète pour les générations futures. La COVID-19 a montré à quel point notre bien-être est inextricablement lié à la santé de notre seule et unique planète et à l'environnement qui nous entoure. Il est incontestable que le respect de la biodiversité et de la vie sauvage est indispensable à la santé de l'humanité et à notre existence. Les pays devraient donc mettre leurs efforts de relance en adéquation avec les objectifs climatiques à long terme.

Les changements climatiques représentent un danger bien réel et immédiat pour Singapour et, à vrai dire, pour toutes les autres petites nations insulaires. Bien que notre incidence sur les émissions mondiales soit faible, nous y sommes particulièrement vulnérables, et c'est pourquoi Singapour prend très au sérieux ses obligations en matière d'action climatique. En mars 2020, nous avons soumis une version enrichie de notre contribution déterminée au niveau national pour 2030 à l'Accord de Paris et notre stratégie de développement à long terme à faible taux d'émission pour 2050 et au-delà à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, alors même que nous faisons face à la pandémie qui sévit actuellement.

Le système multilatéral à l'ère de l'après-COVID

Les pays ne peuvent pas espérer un retour à la situation qui existait avant l'arrivée de la COVID-19, et il en va de même pour le système multilatéral. Nous devons nous adapter et renforcer nos institutions internationales afin qu'elles demeurent ouvertes, inclusives, transparentes et adaptées à leurs objectifs.

L'ONU, en particulier, a un rôle capital à jouer. Elle est indispensable en tant que plateforme universelle de coopération, fondée sur les principes d'égalité, de respect mutuel, d'avantage mutuel et de droit international. Mais l'ONU elle-même doit s'adapter et se réformer afin de relever efficacement les défis d'aujourd'hui et de demain si elle veut conserver toute sa pertinence au cours des 75 prochaines années.

Le Secrétaire général a déjà entamé en partie ce travail essentiel. Mais la réforme de l'ONU ne devrait pas être uniquement axée sur les nouveaux défis à relever, mais aussi sur la recherche d'un consensus entre les États Membres sur les questions émergentes. Une attention soutenue doit être accordée aux questions de longue date, tels que le soutien en faveur des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés.

Nous devons dans le même temps revitaliser l'Assemblée générale et déployer de réels efforts pour réformer le Conseil de sécurité. La gouvernance internationale, aujourd'hui plus que jamais, doit être plus représentative, plus inclusive et plus ouverte. Nous devons tenir compte d'un large éventail d'opinions et faire davantage pour prendre conscience de la riche diversité qui caractérise notre communauté mondiale.

La capacité de l'ONU et du Secrétaire général à relever les défis d'aujourd'hui et de demain dépend également de l'engagement politique et financier des États Membres. Il est donc impératif que nous continuions à apporter notre soutien.

De même, d'autres institutions multilatérales, telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont elles aussi besoin d'être réformées. L'OMC est l'arbitre impartiale des différends commerciaux internationaux et elle a pour mandat de superviser et de faire appliquer les règles commerciales convenues au niveau international. Fervent partisan d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, Singapour reconnaît la valeur de l'OMC, laquelle nous a apporté à tous des décennies de prospérité. Cependant, les règles de l'OMC ont été conçues pour une économie mondiale fondée sur l'agriculture et l'industrie manufacturière, et il est aujourd'hui urgent de les réformer. Le monde a besoin de règles appropriées en matière de services, en particulier de services numériques et de propriété intellectuelle, dans la perspective de l'ère numérique qui s'ouvre à nous.

Singapour est déterminée à coopérer avec d'autres parties pour préserver la pertinence et le bon fonctionnement de l'OMC. Ainsi, nous avons collaboré avec 22 autres pays aux vues similaires pour mettre en place l'arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire afin de maintenir le mécanisme d'arbitrage de l'OMC en état de fonctionnement.

Nous espérons que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sera appelée à jouer un rôle plus important à mesure que le monde évoluera vers un format en ligne, dans le cyberspace, et que de nouvelles valeurs seront créées

Nous devons saisir l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de l'actuelle pandémie de COVID-19 pour redynamiser le système multilatéral fondé sur des règles. Nous avons une occasion unique de recréer collectivement les conditions propices à la croissance économique inclusive envisagée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons renforcer notre capacité collective à faire face aux chocs de demain, et la COVID-19 a constitué un exemple concret et actuel de ce type de choc, et nous devons être en mesure d'y répondre au travers du système multilatéral.

La crise actuelle a révélé au grand jour notre humanité commune. Nous ne devons laisser personne de côté ou isolé.

Je vous remercie.

Annexe XI

Déclaration de M. Amadou Ba, Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames, Messieurs les chefs d'État et de gouvernement et chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, au nom de S.E.M. Macky Sall, Président de la République, et du peuple sénégalais, adresser mes chaleureuses félicitations à la République de Turquie, pour le choix porté sur l'Ambassadeur Volkan Bozkir pour conduire les travaux de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Le soutien et la coopération du Sénégal lui sont acquis et je lui souhaite plein succès dans ses exaltantes fonctions au service des États Membres.

Je remercie également son prédécesseur, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour le travail remarquable accompli dans un contexte des plus difficiles, marqué par une crise sanitaire sans précédent de COVID-19.

Au Secrétaire général, António Guterres, je renouvelle le soutien du Sénégal à ses actions continues en faveur d'un système des Nations Unies réformé, socle d'un multilatéralisme plus inclusif.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Alors que nous avons prévu de marquer, en grand, le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, voilà que nous nous retrouvons, virtuellement, éloignés physiquement les uns des autres, par la pandémie.

L'infiniment petit, pour paraphraser le Président Macky Sall, a eu donc raison de nous. Cela est inédit en 75 ans d'existence de notre Organisation commune !

Ainsi, le thème choisi : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale », ne pouvait être plus actuel, en ce sens qu'il nous invite à porter un regard plus lucide sur nos défis communs.

La célébration de cet anniversaire, plus qu'un bilan d'étape, offre une réelle opportunité pour un examen critique de trois quarts de siècle d'existence de l'Organisation, ses acquis mais aussi ses limites, qui entravent la réalisation d'objectifs, toujours plus actuels.

Cela dit, je voudrais aborder trois sujets majeurs. D'abord, l'impératif d'une réponse collective et solidaire à l'urgence sanitaire de portée mondiale que constitue la pandémie de COVID-19.

Ensuite, dans ce contexte incertain, la nécessité pour l'ONU, dont la vocation est universelle, de rester mobilisée sur ses grandes priorités, articulées autour des trois principaux piliers que sont la paix et la sécurité, le développement durable, en particulier l'urgence climatique, et la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Enfin, je m'en vais partager quelques enseignements tirés de l'expérience du Sénégal, en tant que pays en développement, notamment dans le cadre de sa stratégie de riposte contre la pandémie.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'année 2020 restera assurément de sinistre mémoire et portera de façon indélébile les stigmates de la pandémie dont les effets dévastateurs sur tous les pans de notre vie ont fini de démontrer, si besoin en était encore, notre vulnérabilité collective.

En pareilles circonstances, je m'incline d'abord devant la mémoire des centaines de milliers de victimes de la COVID-19 et souhaite un prompt rétablissement aux millions de malades.

Rendons ensuite hommage à l'ensemble des acteurs mobilisés contre cette menace collective, en particulier le personnel de santé, à qui j'exprime mon admiration et mes vifs encouragements.

Aux organisations internationales, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, chargée d'assurer la coordination de la riposte globale face à cette menace, je réitère le soutien du Sénégal.

Cela dit, ma délégation en appelle à la mise en œuvre effective de la résolution adoptée par consensus par la soixante-treizième Assemblée mondiale de la Santé, notamment en vue d'assurer un accès rapide, abordable, sûr et de qualité aux produits et technologies de santé essentiels que sont les tests diagnostiques, les médicaments et les vaccins.

Notre conviction est que tout potentiel vaccin ou traitement mis au point dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 devrait être considéré comme un « bien public mondial » et rendu accessible à tous les pays.

Au demeurant, il convient d'œuvrer, ensemble, pour assurer la disponibilité et l'accès aux services essentiels de santé, en particulier aux soins primaires de qualité, indispensables à la réalisation de l'Agenda 2030, en particulier l'objectif de développement durable no 3.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'impact dévastateur de la crise sur nos économies est sans appel ! L'effondrement de la croissance économique et son corollaire de tarissement des sources de devises, de chocs sur les prix des produits de base ainsi que la baisse des exportations, des investissements et des transferts de fonds des migrants, a fini de placer l'économie mondiale dans une situation de crise jamais égalée depuis celle des années 30.

Alors qu'elle avait amorcé des dynamiques de croissance soutenue, l'Afrique, à l'instar du reste du monde, subit de plein fouet les graves conséquences de cette crise d'envergure.

Dès lors, pour garantir un rétablissement correct de nos économies et assurer la stabilité sociopolitique mondiale, il nous faudra davantage faire jouer la carte de la solidarité et de la coopération internationales.

C'est pourquoi S. E. M. Macky Sall en a appelé, en plus du respect des engagements des pays développés en faveur de l'aide publique au développement, à l'annulation de la dette publique et à la restructuration de la dette privée.

Je profite de cette tribune pour saluer les efforts consentis par les membres du G20, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en faveur de l'Initiative de suspension du service de la dette.

En vérité, ce dont l'Afrique a vraiment besoin, ce n'est pas seulement d'un moratoire de la dette mais plutôt son effacement, afin de favoriser la résilience économique et sociale mais aussi de mettre en place des systèmes de santé efficaces.

Dans cet ordre d'idées, l'appel du Secrétaire général à une réponse multilatérale à grande échelle, en vue de mobiliser des ressources financières d'au moins 10 % du PIB mondial, mérite tout notre soutien, en ce sens qu'il nous montre la voie indiquée pour une prise en charge effective des enjeux globaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 75 ans d'existence, l'Organisation des Nations unies, symbole, par essence, du multilatéralisme, a fait des pas de géant dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, la compréhension mutuelle entre les peuples, le développement durable et le respect de la dignité humaine.

En témoignent les multiples opérations de paix dans le monde, la décolonisation, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 mais aussi le soutien et l'assistance que l'ONU apporte à toutes les personnes dans le besoin dans le monde, quels que soient leurs origines ou conditions.

Sans conteste, l'Organisation a grandement contribué à la réalisation de notre ambition commune d'un monde débarrassé du fléau de la guerre, de la pauvreté et de l'exclusion.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'un multilatéralisme revigoré, d'une Organisation universelle réformée et efficace, comme réponses collectives à nos questions existentielles, afin que personne ne soit laissé en rade.

Ensemble, nous pourrons faire face aux multiples défis qui ont pour noms terrorisme et extrémisme violent, conflits armés, financement du développement, flux financiers illicites, migration, pauvreté et exclusion, santé publique et changements climatiques.

Sous ce rapport, il est légitime de se demander pourquoi l'Afrique demeure le seul continent à ne pas disposer de siège permanent au Conseil de sécurité, qui lui consacre pourtant une large part de son agenda ?

En accueillant la réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine chargé de porter la voix de l'Afrique sur la réforme du Conseil de sécurité, le Sénégal a voulu réaffirmer son attachement à cette question qui, plus qu'un impératif moral, constitue un moyen de renouer avec l'esprit fondateur de la Charte et de ses idéaux.

Certes, l'Afrique demeure confrontée à des défis politico-sécuritaires qui sont autant d'obstacles aux efforts de développement durable.

Au Sahel, par exemple, le terrorisme et l'extrémisme violent y ont trouvé un terrain fertile, avec leurs lots de morts, de destructions d'infrastructures, de pillages, entretenant ainsi un climat de peur – le tout sur fond d'instabilité politique et institutionnelle, de pauvreté et d'exclusion, de porosité des frontières et d'analphabétisme, entre autres.

Cet état de fait ne devrait cependant guère occulter l'autre Afrique, celle qui entreprend, innove, invente, réussit, fait face avec admiration à la pandémie de COVID-19, face aux prévisions les plus alarmistes.

La jeunesse du continent (60 % de la population ont moins de 24 ans), ses immenses ressources naturelles, et son dynamisme sont autant de potentialités formidables de transformation économique et sociale. Le moment est donc venu de porter un regard lucide sur cette Afrique-là.

Comme l'a rappelé dernièrement le Président Macky Sall, je le cite :

« Pour une économie mondiale essoufflée, l'Afrique en construction est une source d'opportunités et d'investissements ».

Ainsi, la Décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable que nous venons de lancer, constitue une opportunité renouvelée de nous mobiliser, en vue d'une meilleure reprise post-Covid-19 et d'une mise en œuvre intégrale de l'Agenda 2030. Aussi, en application de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle le Sénégal souscrit entièrement, nous devons renouveler notre engagement en faveur de l'agenda de réforme de l'ONU, pour redonner toute sa place au multilatéralisme autour des Nations Unies.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La détermination avec laquelle nous combattons la pandémie de COVID-19 doit également nous animer pour lutter efficacement contre les changements climatiques et préserver la biodiversité.

Nul besoin, en effet, de rappeler que les changements climatiques ont un effet dévastateur sur les populations, notamment en ce qu'ils amplifient la pauvreté, l'exode rural, l'exclusion sociale, les tensions intercommunautaires autour des ressources naturelles.

À titre d'illustration, à l'instar de plusieurs pays du Sahel, le Sénégal a enregistré dernièrement, en une journée, l'équivalent d'une pluviométrie mensuelle, plongeant des milliers d'individus dans le désarroi.

Si nous voulons éviter l'apocalypse aux générations futures, nous n'avons pas d'autre choix que de mettre en œuvre la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, en particulier, le respect, par les pays développés, des engagements financiers, y compris le Fonds vert pour le climat.

Tout aussi préoccupant est le défi de l'érosion de la biodiversité, car, comme l'a relevé S. E. M. Macky Sall, « la perte de la biodiversité est une urgence planétaire pour laquelle nous devons tous nous sentir concernés », en tant qu'éléments d'un même écosystème.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour faire face à la pandémie de COVID-19, le Sénégal, a lancé un Programme de Résilience économique et sociale d'un montant de 1 000 milliards de francs CFA, soit 1,6 milliard de dollars des États-Unis.

Financé avec le soutien de partenaires et de volontaires, ce programme a permis de prendre en charge les besoins d'urgence et d'équipements sanitaires, d'assister les ménages et la diaspora, de soutenir le secteur privé, y compris à travers des incitations fiscales et d'assurer l'approvisionnement correct en hydrocarbures.

Ce programme, qui intègre les ODD, réserve une place de choix à la souveraineté sanitaire et pharmaceutique, à la résilience des populations, ainsi qu'à la stabilité macro-économique et financière.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement, sur instruction du Chef de l'État, a lancé un Plan d'investissements de 500 milliards de francs CFA, sur la période 2020-2024, pour rendre le système de santé résilient et pérenne.

Ces efforts ont valu au Sénégal d'être classé deuxième au titre de l'indice de réponse globale, dans le cadre de la riposte contre la pandémie.

Dans cet ordre d'idées, le Plan d'actions prioritaires amélioré et accéléré 2019-2023 du Plan Sénégal émergent, a été revu à la hausse, passant de 4 098 à 14 712 milliards, soit plus de 26 milliards de dollars US.

La question cruciale des changements climatiques occupe une place de choix dans ce dispositif, notamment à travers la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent vert.

À ce propos, un programme d'investissements de 50 milliards de francs CFA, soit environ 90 millions de dollars des États-Unis, est dédié à la reforestation durable du territoire national, à la création d'un Institut national de recherche forestière et à l'Agence sénégalaise de protection forestière afin de renforcer les politiques en cours dans ce domaine.

En matière de politique extérieure, le Sénégal, fidèle à ses principes et suivant les orientations du Chef de l'État, continue de militer en faveur du bon voisinage, de l'intégration régionale, de la promotion de la paix et des droits de l'Homme ainsi que de la coopération et de la solidarité internationales.

Je voudrais, à cet égard, renouveler l'engagement constant de mon pays pour un retour définitif de la paix et de la stabilité au Mali.

C'est d'ailleurs tout le sens des efforts de S. E. le Président Macky Sall, notamment dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue d'accompagner les acteurs maliens à se retrouver autour de l'intérêt supérieur du Mali, pour le bien des Maliens et de toute notre sous-région.

Ces efforts, le Sénégal les poursuit au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), une contribution de qualité qui illustre son engagement jamais pris à défaut en faveur du maintien de la paix, dans le dessein de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité partout dans le monde.

C'est cette même foi en la solidarité humaine et la justice qui anime le Sénégal dans le cadre de sa présidence du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Sous ce rapport, nous exhortons la communauté internationale à intensifier les efforts, en vue de la matérialisation du droit du peuple palestinien à un État indépendant et viable, avec Jérusalem-Est comme capitale, coexistant en paix et en sécurité avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans relever que « l'avenir que nous voulons » reste tributaire des enseignements à retenir, notamment de la crise sanitaire, car, en dépit de notre résilience, la pandémie a remis en question les sentiers battus, nous imposant ainsi l'impératif d'opérer des ruptures.

Parce que nous sommes tous embarqués dans un même navire et confrontés aux mêmes vulnérabilités, le Sénégal est convaincu qu'il n'y a d'alternative à l'action collective et solidaire. Aussi, le développement durable auquel nous aspirons pour nous-mêmes et pour les générations futures, doit être centré sur notre humanité commune et, en harmonie avec les lois de la nature.

C'est tout le sens du nouvel ordre mondial prôné par le Président Macky Sall, un ordre fondé sur la justice, la règle de droit, une gouvernance juste et équitable, le tout dans la coopération, la solidarité et le respect mutuel, en d'autres termes, un multilatéralisme inclusif, incarné par essence par une Organisation des Nations Unies réformée et efficace.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe XII**Déclaration de M^{me} Katrin Eggenberger, Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture de la Principauté du Liechtenstein**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Je suis très honorée de m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui. Nous aurions toutes et tous souhaité être présents à New York aujourd'hui – et profiter de l'occasion inégalée qu'offre la semaine de haut niveau pour dialoguer avec des collègues, présenter nos initiatives, échanger des points de vue. Compte tenu des circonstances difficiles que nous connaissons, il ne fait aucun doute que la décision de tenir cette réunion dans un format virtuel cette année est la bonne. Ma délégation à New York était au rang de celles qui ont présenté la toute première résolution de l'Assemblée générale adoptée après le confinement, avec le soutien d'un nombre sans précédent de coauteurs. Le message fondamental de cette résolution était celui de la solidarité en temps de pandémie. Aujourd'hui, je veux adresser un message de solidarité à la ville de New York qui a été très durement touchée par la pandémie, qui a fait preuve d'une remarquable résilience et qui, malgré tout, a été un hôte exceptionnel pour nous tous.

Monsieur le Président,

La pandémie actuelle est pour nous tous une expérience difficile et une leçon d'humilité. L'envie d'un retour aussi rapide que possible au statu quo ante est très forte et compréhensible. Mais la triste réalité est telle que l'on ne peut pas revenir en arrière. La pandémie a fondamentalement transformé notre réalité et nos conditions de vie à l'échelle mondiale et elle a eu de profondes répercussions. Mais surtout, et c'est peut-être le plus important, elle a accentué les inégalités existantes, tant au sein des nations qu'entre celles-ci. Les soins de santé, l'éducation et la stabilité des revenus sont à ce titre les premiers concernés. Et les personnes qui étaient désavantagées avant la pandémie ont bien souvent été les plus durement touchées et ont subi des revers supplémentaires. La sortie de cette crise représente donc un énorme défi, mais aussi une occasion unique. Ce n'est qu'en offrant de meilleures conditions de vie à un plus grand nombre que nous pourrions être mieux préparés et renforcer notre résilience collective. La Décennie d'action prend une signification toute particulière à cet égard, puisque le Programme 2030 nous offre le cadre idéal pour reconstruire en mieux. Si nous avons obtenu de meilleurs résultats dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030, de l'égalité des sexes aux soins de santé, en passant par l'inégalité et les changements climatiques, nous aurions été bien mieux préparés pour lutter efficacement contre la pandémie et ce, dans un esprit de véritable solidarité. Nous devons donc concentrer nos efforts sur le Programme 2030, qui doit figurer au tout premier rang de notre ordre du jour pour cette session et les suivantes.

Monsieur le Président,

Avant même le début de la pandémie, le Secrétaire général avait reconnu que l'érosion de la confiance dans les institutions et l'état de droit constituait un risque majeur pour les sociétés pacifiques. Je partageais ses préoccupations à l'époque, et notre récente expérience nous conforte dans la conviction que nous avons besoin d'institutions solides et responsables, un thème récurrent des rapports d'analyse portant sur les effets de la pandémie. La réponse à la pandémie ne peut être coordonnée, unifiée

et efficace que si les institutions jouissent d'une solide confiance. Cette confiance est fondamentalement ébranlée par le manque d'accès aux institutions compétentes, les inégalités de traitement et la corruption, et nous devons en faire des points importants sur lesquels fonder notre réponse collective. Nous continuerons à accorder la plus haute priorité aux manquements à l'état de droit et à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n°16. La prochaine session extraordinaire de l'Assemblée consacrée à la corruption revêt une importance toute particulière dans le contexte de la pandémie. Mais plus largement, la lutte en faveur de l'état de droit à l'échelle internationale reste une tâche essentielle à laquelle nous devons nous atteler.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies elle-même est l'une des plus grandes réussites de l'état de droit. Il y a 75 ans, les États ont adopté un ensemble de règles communes, reproduites dans les dispositions de la Charte des Nations Unies, et ont convenu de résoudre les conflits conjointement et pacifiquement, de soumettre l'usage de la force à des règles très rigoureuses et strictes et de défendre la primauté du droit international. Aujourd'hui plus que jamais, nous prenons conscience de l'importance capitale de ce message et nous réalisons à quel point l'effort déployé au terme de la Seconde Guerre mondiale pour reconstruire en mieux peut nous être bénéfique. Mais plus que jamais, nous devons également faire face à la réalité dans laquelle certains de nos partenaires ont tendance à remettre en question la place centrale de l'état de droit et, partant, la nécessité de lutter ensemble contre les menaces qui pèsent sur la paix internationale et sur notre planète. Nous espérons que cette réunion, organisée dans un format imparfait, se traduira par un engagement collectif retentissant et sans équivoque en faveur du multilatéralisme et de l'état de droit. L'adhésion aux règles dont nous avons convenu, le respect du droit international, revêt une importance capitale pour les petits États, qui constituent la majorité des membres de cette assemblée. Nous avons fait du renforcement du droit international l'une de nos priorités lorsque nous avons rejoint l'Organisation des Nations Unies il y a 30 ans. Le Liechtenstein continuera à défendre l'état de droit et le multilatéralisme. Nous continuerons en particulier à promouvoir le respect des règles qui régissent l'emploi de la force entre États – les dispositions de la Charte sont claires à cet égard, mais elles sont de plus en plus ternies dans la pratique, notamment par l'interprétation qui est donnée aux règles relatives à la légitime défense. Cette situation est particulièrement dangereuse à une époque de militarisation accrue et de cyberguerre. Nous collaborons avec nos partenaires pour promouvoir une parfaite compréhension de la manière dont le droit international s'applique au cyberspace.

Monsieur le Président,

L'application des règles a souvent fait défaut, même dans les plus grandes réalisations de l'élaboration des traités. Depuis des décennies, nous jouissons de normes rigoureuses et universelles en matière de droits de l'homme, énoncées pour la première fois dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cependant, pour un nombre bien trop important de personnes dans le monde, ces normes contrastent fortement avec la réalité souvent cruelle qui caractérise leur vie quotidienne. La création de la Cour pénale internationale (CPI) a constitué une avancée décisive dans l'application du droit international : elle a été instituée pour veiller à ce que les crimes considérés comme les plus graves en vertu du droit international ne restent pas impunis. L'application du principe de responsabilité est une tâche confiée avant tout aux systèmes judiciaires nationaux auxquels il incombe de procéder à des enquêtes et d'engager des poursuites. Ce n'est que lorsque les États manquent à leurs obligations que la CPI a un rôle à jouer, en tant que tribunal de dernier ressort. Le projet de justice pénale internationale, au

sein duquel la CPI occupe une place centrale, a connu un succès retentissant. Près des deux tiers des membres de l'ONU ont adhéré à son traité fondateur, et des mécanismes innovants d'établissement des responsabilités, tels que le mécanisme d'établissement des responsabilités pour la Syrie, ont été instaurés pour appuyer les efforts en la matière. Et pourtant, la Cour fait l'objet d'attaques incessantes : son personnel a dû se soumettre à des mesures sans précédent pour la simple raison qu'il accomplit le travail qui lui a été confié. La Cour, en tant qu'institution, essuie des attaques politiques constantes. Comme beaucoup de nos amis, nous avons toujours rejeté ces mesures qui sont à la fois inacceptables et constituent un dangereux précédent. Pour la majorité d'entre nous qui soutenons la CPI, le moment est venu de nous réunir, de définir clairement la voie à suivre, de lui exprimer un soutien sans équivoque, de trouver des moyens pratiques de l'aider et de rester fidèles au Statut de Rome.

Monsieur le Président,

Si la CPI a un rôle d'une importance capitale à jouer pour faire respecter le droit international, il en va de même pour le Conseil de sécurité. Malheureusement, le Conseil faillit régulièrement à cette tâche. Très souvent, il se montre incapable de faire respecter le droit international humanitaire, de prévenir les atrocités de masse et de veiller au respect du droit régissant l'emploi de la force. Il persiste dans son application d'une notion obsolète de la sécurité qui affecte la pertinence de son travail – et il se trouve paralysé dans des impasses politiques quasi permanentes. Dans ce scénario, le droit de veto des cinq membres permanents a un effet pernicieux omniprésent. Pour permettre au multilatéralisme de fonctionner, nous devons être en mesure d'agir également dans les domaines où le Conseil se trouve dans l'impasse – au sein de l'Assemblée. Lorsque l'Assemblée générale s'est retrouvée limitée dans son action par le passé, ce fut par choix et non en vertu du droit. Au vu de l'incapacité du Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités, souvent imputable au droit de veto, l'Assemblée générale est appelée à assumer une responsabilité accrue dans le traitement de ces questions. Nous estimons dès lors que l'Assemblée générale devrait se réunir et se pencher sur chaque veto opposé au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

La pandémie constitue le défi marquant de notre époque. En nous attaquant à ses diverses conséquences, nous devons placer les changements climatiques et leurs multiples effets dévastateurs au centre de notre réponse. Des efforts considérables ont été déployés pour concevoir des solutions nous permettant de lutter contre les changements climatiques. L'Accord de Paris a été conclu au terme de négociations laborieuses et éprouvantes. Salué comme une avancée par une majorité, il a été accueilli avec scepticisme par d'autres qui lui ont reproché son caractère essentiellement volontaire. Aujourd'hui, l'Accord de Paris ne semble pas suffisant pour sauver la planète de nous-mêmes. Bien trop d'États, notamment certains de ceux qui contribuent largement à notre production collective de CO₂, n'ont pas pris d'engagements suffisants pour inverser la tendance. Nous sommes bien loin de la trajectoire tracée à Paris et nous nous trouvons en fait en passe d'atteindre des niveaux de réchauffement climatique insoutenables encore plus rapidement que prévu. Il n'est peut-être pas encore trop tard. Mais il est certain que le temps presse. Il faut désormais que les efforts nécessaires associent non seulement les gouvernements réunis ici, mais aussi le secteur privé, la société civile et en particulier la voix des jeunes qui demandent à juste titre à participer aux prises des décisions qui auront une incidence profonde sur leur vie.

Monsieur le Président,

Les inégalités constituent l'un des plus grands défis qui se posent à la réalisation des objectifs de développement durable. La pandémie a contribué à creuser le fossé existant à un rythme effréné et spectaculaire, avec des effets dévastateurs, tant sur le plan individuel que collectif. Le travail forcé, en tant qu'expression la plus manifeste de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, est au cœur de l'action que nous menons depuis plusieurs années maintenant dans le cadre des objectifs de développement durable. Avec nos partenaires – gouvernements et secteur privé –, nous avons mis en place l'Initiative FAST pour contribuer à lutter contre ce qui constitue à la fois une crise mondiale des droits de l'homme et une entrave majeure au Programme 2030. L'esclavage moderne et la traite des êtres humains représentent l'un des modèles les plus rentables de la criminalité organisée. L'Initiative FAST pour la mobilisation du secteur de la finance contre l'esclavage et la traite propose des outils qui permettent aux institutions financières de jouer un rôle actif dans la lutte contre ces crimes, dans les domaines de la conformité, de l'investissement responsable et de l'innovation financière. Dans le contexte de la pandémie, ce travail n'en est que plus pertinent. Nous sommes pleinement engagés à poursuivre nos efforts de mise en œuvre de l'Initiative FAST, tant au sein du système des Nations Unies qu'au-delà.

Monsieur le Président,

Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de notre adhésion à l'Organisation des Nations Unies, une adhésion qui a constitué une étape décisive pour notre souveraineté, pour une politique étrangère plus affirmée et plus indépendante. L'adhésion à l'ONU jouit d'un solide soutien au sein de notre population, mais elle s'accompagne également d'attentes auxquelles nous devons nous efforcer de répondre. Pendant cette pandémie, les populations du monde entier ont instinctivement attendu de l'Organisation des Nations Unies qu'elle leur propose des solutions et leur montre la voie à suivre. Ces attentes n'ont pas toutes été satisfaites, même si les institutions spécialisées, en particulier, ont accompli un travail considérable. Nous maintiendrons notre investissement politique dans l'Organisation. Nous resterons une voix en faveur de l'état de droit. Et nous jouerons notre rôle pour que les organes intergouvernementaux soient également aptes à relever les défis de demain. S'il y a bien une chose que la pandémie a mise en évidence avec éclat, c'est la nécessité pour l'Assemblée de s'acquitter pleinement de son rôle à tout moment, en particulier en temps de crise. Nous saluons les efforts et la bonne volonté manifestés par tous dans le cadre des restrictions sans précédent imposées à notre principale instance multilatérale. Mais nous avons le devoir collectif de mieux nous préparer pour la prochaine crise. La nature inclusive et universelle de l'Assemblée générale est bien trop importante pour que celle-ci sombre dans la paralysie au moment où nous en avons le plus besoin. C'est pourquoi nous nous engageons, aux côtés de nombreux partenaires, à doter l'Assemblée générale de tous les outils nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat même dans les circonstances les plus difficiles, y compris au travers de décisions soumises au vote. La force de l'Assemblée est celle que nous sommes disposés à lui conférer, et cette force devrait être celle dont nous avons besoin pour justifier la confiance accordée à l'Organisation des Nations Unies par les peuples pour lesquels elle a été créée. Le Liechtenstein est fermement résolu à gagner et à renforcer cette confiance, ainsi qu'à collaborer avec tous les États concernés représentés dans cette salle historique.

Je vous remercie.

Annexe XIII

Déclaration de M. Alexander Schallenberg, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il y a 75 ans, le monde s'est relevé tout doucement des atrocités et des ravages de la Seconde Guerre mondiale. L'humanité avait sombré dans les pires abîmes de la haine raciale, de la cruauté et de la violence. Et l'Autriche est pleinement consciente de ses responsabilités à cet égard.

Mais la dévastation et la souffrance ont fait place à l'espoir. Les nations se sont rassemblées pour briser le cercle incessant de violence et de désespoir qui a marqué l'histoire de l'humanité pendant des siècles. La vision d'un monde en paix s'est concrétisée sous sa forme institutionnelle.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a œuvré en faveur du progrès de l'humanité. Elle a rendu notre planète plus sûre en définissant et en améliorant les normes mondiales en matière de droits de l'homme, d'état de droit, de responsabilisation, de prévention des conflits, de maintien de la paix et de désarmement.

Depuis qu'elle a rejoint l'ONU en 1955, l'Autriche est fière et honorée de contribuer à tous ces efforts, que ce soit en 60 ans de maintien de la paix, ou en tant que membre et Présidente en exercice du Conseil des droits de l'homme. L'Autriche continuera à jouer son rôle et est prête à assumer de nouvelles responsabilités. C'est pour cette raison précise que nous sommes candidats à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2027-2028 et espérons bénéficier de votre soutien.

Mesdames et Messieurs,

Comme toute organisation, l'ONU n'est pas dépourvue de défauts. Elle est souvent tenue à l'écart de la résolution des conflits. Et le Conseil de sécurité échoue bien trop souvent à dégager un consensus sur la manière de rétablir la paix dans les pires zones de crise du monde. Mais globalement, si l'on compare les normes d'aujourd'hui avec celles d'il y a 75 ans, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants, les droits des femmes, la mortalité infantile, l'accès à l'eau potable ou l'extrême pauvreté et la faim, l'ONU peut véritablement être fière de ce qu'elle a accompli.

Cependant, nous demeurons exposés à de nombreuses menaces, dont certaines pourraient rappeler celles qui existaient en 1945 :

- des dizaines de conflits armés,
- près de 80 millions de personnes déplacées de force, ainsi que le terrorisme, la répression politique et l'extrême pauvreté.

De nouvelles menaces se font également jour :

- la cyberguerre et le risque de défaillance de la gouvernance technologique,
- le bioterrorisme,
- de nouvelles tensions géopolitiques découlant d'un système mondial de plus en plus polycentrique
- et les changements climatiques source potentielle d'une future « super-crise ».

Aujourd'hui, une menace domine cependant toutes les autres : la propagation de la COVID-19. Celle-ci touche tout le monde, partout et au même moment. La pandémie bouleverse notre mode de vie et notre façon de travailler.

Il suffit de regarder ce débat général. J'aurais préféré m'adresser à vous dans la salle de l'Assemblée générale plutôt que depuis l'Autriche. J'ai néanmoins l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui depuis le siège de l'ONU à Vienne. Et j'aurais préféré m'entretenir en personne avec mes collègues du monde entier plutôt que par vidéo ou par téléphone. La pandémie nous prive de l'un des instruments les plus précieux des relations internationales : les échanges personnels enrichissants entre collègues. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour maintenir ouvertes les voies de communication !

Monsieur le Président,

La COVID-19 nous a appris à nos dépens qu'une grande partie de ce que nous considérons comme acquis est plus vulnérable que nous le croyons.

- Au lieu de jouir de la liberté de circuler librement entre les continents et en Europe, la pandémie nous contraint à composer avec des restrictions de déplacement. Et les conséquences sociales et économiques de la pandémie dont nous avons été témoins ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Bon nombre des progrès réalisés ces dernières décennies dans la poursuite des objectifs de développement durable sont aujourd'hui compromis.

- Près de 24 millions d'enfants et de jeunes seront en situation de décrochage scolaire ou n'auront pas accès au système scolaire l'année prochaine en raison de la pandémie.

- La COVID-19 a provoqué la récession la plus grave en près d'un siècle. Nous enregistrons des résultats négatifs records en matière de croissance économique, de chômage et d'inégalité. Et dans les relations internationales, la pandémie attise les conflits géopolitiques existants, tout en jetant une ombre sur les autres menaces qui pèsent sur la sécurité.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général António Guterres, « les signaux d'alerte clignotent ». Et en effet : Les tendances géopolitiques qui prévalaient avant la pandémie ont pris de l'ampleur :

- résurgence du nationalisme, du protectionnisme et du populisme,
- perte de confiance dans le système international et
- diffusion croissante de la désinformation et des « faits alternatifs ».

La pandémie a prouvé une fois de plus que les fausses informations peuvent se propager plus rapidement que le virus. Elles se déplacent à la vitesse de la pensée. À une époque où la prise de décisions fondée sur des faits est primordiale, nous sommes témoins d'une érosion de la confiance dans les experts, la science et la technologie.

Qui plus est, un nombre croissant de personnes voient dans la pandémie une indication claire que le monde dans son ensemble avance dans la mauvaise direction. D'instinct, elles rejettent les avancées technologiques dans le domaine médical, la science, la communication et les échanges économiques.

Les avancées technologiques ont fait un bond en avant, mais elles ont laissé une partie de la population à la traîne. Cette tension grandissante entre les nouvelles technologies et la société représente un enjeu de taille pour le monde politique, tant

au niveau national qu'international. Les nouvelles technologies semblent envahir en partie nos sociétés. Des expressions à la mode comme « dévalorisation de l'être humain », « cybercriminalité », « commerce des données » et « protection des données à caractère personnel et de la vie privée » viennent à l'esprit.

Cette liste serait toutefois incomplète sans un avertissement sur les systèmes d'armes autonomes – des machines qui ont le pouvoir de décider, qui vit et qui meurt. Cette situation ne relève pas de la science-fiction, mais est en passe de devenir une réalité, une réalité que le Secrétaire général a qualifiée à juste titre de « politiquement inacceptable et moralement abjecte ».

Nous devons agir dès maintenant, avant que la survie des civils dans une zone de conflit ne soit déterminée par un algorithme et avant que l'ensemble des restrictions imposées par le droit international humanitaire ne deviennent superflues et que les décisions ne soient prises par des robots-tueurs sans aucun contrôle humain ni aucune considération éthique.

L'Autriche organisera une conférence internationale à Vienne l'année prochaine pour aborder cette question urgente. Pour autant que la COVID-19 le permette, je vous invite toutes et tous à y participer !

Notre appel en faveur d'un nouvel humanisme numérique mérite une réflexion plus poussée. Aujourd'hui, nous célébrons la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Mon discours ne serait pas complet sans un appel appuyé en faveur de l'élimination définitive de ces armes qui constituent une menace existentielle pour la vie sur cette planète et sont la cause de terribles souffrances humaines.

Mesdames et Messieurs,

Si la lutte contre la COVID-19 a éclipsé tout le reste, les conflits et les crises dans le monde n'ont pas simplement disparu. Les guerres et les crises humanitaires ne craignent pas un virus. Au contraire, la pandémie a même exacerbé nombre d'entre elles.

Nous devons veiller à ce que ces crises ne soient pas occultées par le spectre de la COVID-19.

- Le Yémen est toujours frappé par la pire crise humanitaire de notre temps.
- La Libye endure toujours un conflit prolongé et le mépris manifeste de l'embargo sur les armes de l'ONU.
- Le Plan d'action global commun avec l'Iran ne tient plus qu'à un fil, avec pour conséquence des positions qui ne cessent de se durcir.
- En outre, de nouvelles crises ont éclaté en plein milieu de la pandémie.
- Le Liban reste sur une dangereuse pente descendante.
- La Méditerranée orientale a connu un net regain de tension en raison des agissements illégaux de la Turquie qui pourraient déstabiliser l'ensemble de la région.
- Et au Bélarus, les dirigeants doivent se résoudre à accepter que le génie du changement est sorti de la bouteille et qu'il ne peut être forcé d'y retourner.

Nous devons tous rester vigilants et ne pas nous laisser distraire par le virus qui monopolise les gros titres. Personne ne doit considérer la priorité que nous accordons à la lutte contre la COVID-19 comme donnant « carte blanche » pour violer le droit international ou de lancer une opération militaire.

Toutefois, de rares signes positifs ont également été observés dans une région qui n'est généralement pas habituée aux bonnes nouvelles. L'Autriche se félicite vivement de l'annonce relative à la normalisation des relations entre Israël et les Émirats et Bahreïn. Nous espérons que ces relations seront fructueuses et serviront d'exemple à d'autres pays.

Monsieur le Président,

L'Autriche a rejoint l'Organisation des Nations Unies il y a 65 ans, et en novembre 1956, lors du premier discours prononcé au nom de mon pays, le Ministre des affaires étrangères, Leopold Figl, a déclaré :

« Aujourd'hui, le monde se tourne vers cette communauté de nations, dans laquelle il place tous ses espoirs. Pourra-t-elle se montrer digne de la confiance que lui accordent les peuples de la terre et garantir et préserver la paix et l'ordre, le pain et le travail ? »

Pour justifier cette confiance qui nous est accordée, il ne suffit pas de nous réunir une fois par an et de déplorer la crise du multilatéralisme. Et il ne suffit pas de prononcer de beaux discours sur la coopération internationale et la nécessité d'appliquer les règles.

Soyons honnêtes : lorsque le virus a frappé, même les plus fervents partisans du multilatéralisme se sont employés à garantir la sécurité de leur population, à fermer les frontières, à accumuler des masques et des équipements. Et même les partisans les plus farouches de l'unilatéralisme et du principe de « mon État d'abord » ont sollicité la coopération internationale pour garantir l'approvisionnement en fournitures médicales et l'assistance nécessaire afin de surmonter la crise sociale et économique.

Alors, pourquoi ne pas profiter de cette pandémie pour changer la donne et simplement mettre un terme au désaccord inutile entre les partisans du multilatéralisme et de l'unilatéralisme ? Changeons les règles du jeu, set et match !

La coopération en matière de prévention et de traitement efficace de la COVID-19 pourrait servir de terrain d'essai pour cette nouvelle approche. Les vaccins qui seront prochainement mis au point doivent devenir un bien public mondial, accessible à tous à un prix raisonnable !

Oui, en tant que responsables politiques, il est de notre devoir de protéger nos concitoyens. Cependant, le virus ne fait pas la distinction entre les partisans de l'unilatéralisme et ceux du multilatéralisme. Dans le contexte de la COVID-19, la santé de tous dépend de celle de chacun. Nous devons donc éviter toute forme de « vaccinationnalisme ». La mise au point d'un vaccin ne doit pas devenir une nouvelle course vers la lune.

Je juge encourageantes les initiatives telles que le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et son Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Et le rôle indispensable de l'Organisation mondiale de la Santé revêt pour moi une grande importance.

Mesdames et Messieurs,

La pandémie a mis au jour les vulnérabilités de nos sociétés et la fragilité de l'humanité. Et nous savons tous que la prochaine catastrophe mondiale se profile à l'horizon, n'attendant que de nous frapper. Peu importe qu'il s'agisse des changements climatiques, de catastrophes nucléaires ou de cybercriminalité.

Notre succès ou notre échec dans la prise de décisions, ici, à l'Organisation des Nations Unies n'est pas sans conséquence. Il touche profondément nos sociétés et la vie quotidienne de nos citoyens. Cette crise mondiale nous a permis de tirer un enseignement clair : c'est ensemble que nous réussirons ou que nous échouerons.

Nous, « peuples des Nations Unies », avons besoin les uns des autres – et il nous faut un système multilatéral solide et fonctionnel. Aujourd'hui et pour les 75 prochaines années.

Merci de votre attention !

Annexe XIV**Déclaration de M. Vladimir Makei, Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus**

[Original : russe]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois, et pour de bonnes raisons, que la semaine de haut niveau de la session commémorative de l'Assemblée générale se déroule sous une forme aussi inhabituelle.

Bien évidemment, aucun orateur ne peut passer sous silence la question de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La pandémie nous affecte toutes et tous. De plus, nous demeurerons confrontés à ce problème, au moins dans un avenir proche.

D'éminents experts et analystes examinent attentivement ses conséquences et ses effets généraux sur la politique et l'économie mondiales.

De nombreuses évaluations font état de « changements de paradigmes » et de « bouleversements tectoniques ».

C'est possible. Le temps nous le dira.

Malheureusement, la pandémie a démontré clairement que la « communauté internationale » dont nous parlons tous si souvent n'a en fait pas été à la hauteur de nos attentes au plus fort de la crise.

La logique selon laquelle il est plus facile de relever le défi en faisant cavalier seul a de toute évidence prévalu.

Tous, pratiquement, sont repartis en masse dans leurs appartements dans leurs pays d'origine, ont fermé leurs frontières et ont suspendu leurs contacts avec le monde extérieur !

Dans sa réponse à ce défi, le Bélarus n'a pas suivi ce qu'il considérait comme une voie équivoque. Nous ne nous sommes pas fermés ni isolés.

Nous nous sommes immédiatement posé la question suivante : pourquoi avons-nous encouragé la mondialisation et nous sommes-nous ouverts les uns aux autres ces dernières décennies ?

Au départ, nous avons cru et nous continuons à croire au succès des efforts collectifs. Nous nous sommes appuyés et nous continuons à nous appuyer sur le potentiel de la « communauté internationale ».

Malheureusement, cela n'a pas été sans mal, certains pays se mettant à accuser d'autres pays d'avoir prétendument commis des erreurs dans la lutte contre la pandémie.

Et ce, pour la simple et bonne raison que la « communauté internationale » n'a pas défini d'approche commune. Le problème ne tient donc probablement pas à la pandémie, mais à autre chose.

Dans la situation actuelle, le contexte national de chacun est devenu le facteur déterminant dans la lutte contre le coronavirus.

Au Bélarus, nous avons choisi notre propre approche.

Celle-ci reposait sur deux composantes, à savoir préserver au mieux la viabilité de l'État, principalement son économie, et assurer une protection maximale de la population.

Notre approche, comme en témoigne la situation au Bélarus, a porté ses fruits. Et la situation actuelle relative à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le monde le confirme pleinement.

Beaucoup d'autres évaluations et conclusions suivront, mais nous pouvons déjà dire aujourd'hui avec certitude que l'apparition de la COVID-19 a, d'une part, mis en évidence le besoin urgent d'un État « solide » et a, d'autre part, montré clairement à quel point le monde est interconnecté.

Aucun pays ne peut réaliser de véritables progrès dans le règlement d'un problème mondial si les autres sont laissés à la traîne ou sur la touche.

Ensemble, nous devons transformer la crise en une occasion d'améliorer le monde. Nous devons apprendre à œuvrer de concert.

La pandémie a temporairement occulté d'autres problèmes et conflits mondiaux, y compris dans le domaine de la sécurité, lesquels, malheureusement, ne vont pas en s'atténuant.

À cet égard, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, fondée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la République du Bélarus, en tant que membre fondateur de l'ONU, appelle les États Membres, en particulier les membres du Conseil de sécurité, à assumer une responsabilité particulière dans le fonctionnement de l'Organisation et dans l'exécution de ses tâches.

Dans ce contexte, je souhaite également évoquer l'une des figures emblématiques de l'histoire de l'Organisation, le prix Nobel de la paix et ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld, dont le cent-quinzième anniversaire a été commémoré cette année. Il est considéré comme l'une des sources d'inspiration et l'un des infatigables partisans du concept de diplomatie préventive. Dag Hammarskjöld, qui est décédé lors d'une mission de gestion de crise dans une zone de tension, pensait que seuls un dialogue respectueux des autres et des négociations sincères entre les parties à un conflit potentiel à un stade précoce pouvaient empêcher le déclenchement d'une guerre.

Voilà ce qui manque au monde aujourd'hui.

Nous avons oublié ce qu'est le dialogue et, même si nous nous en souvenons, nous avons oublié comment l'utiliser.

Je me dois de souligner que depuis plusieurs années, le Bélarus plaide résolument en faveur de la reprise d'un vaste dialogue sur la sécurité internationale, dans le but de remédier aux divergences qui caractérisent actuellement les relations entre les États. Ce dialogue permettrait de retrouver la voie menant à l'édification d'un ordre mondial juste et efficace fondé sur le multilatéralisme.

En conséquence, le Bélarus préconise et soutient la mise en œuvre d'initiatives pragmatiques au sein de l'ONU afin d'exploiter pleinement le potentiel de l'Organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cette année encore, à l'Assemblée générale et à la Première Commission, nous proposerons un projet de résolution sur l'interdiction des nouvelles armes de destruction massive, qui bénéficie généralement du soutien universel de pratiquement tous les États Membres de l'Organisation. Nous appelons tous les États à se porter coauteurs du projet de résolution et à le soutenir.

En évoquant une fois de plus l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, je tiens à souligner que nous sommes profondément convaincus d'être l'un des pays auxquels elle a infligé les plus grandes pertes.

Les enseignements tragiques de la pire catastrophe survenue au XX^e siècle doivent demeurer un élément clef de « l'immunité collective » face à l'émergence de nouveaux antagonismes mondiaux et régionaux.

Comme le précise la Charte des Nations Unies, l'Organisation a été fondée précisément pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ».

La coopération reposant sur les principes énoncés dans la Charte est la seule façon d'éviter la « sélection naturelle » et la « survie du plus fort ».

Au vu des technologies modernes et des capacités d'information dont disposent aujourd'hui non seulement les États, mais aussi les acteurs non étatiques, nous devons prendre pleinement conscience des risques que représentent les affrontements politiques, économiques et militaires, la concurrence irréfléchie et la provocation de pays indésirables.

Et il y a encore un point important.

Nous déplorons les efforts croissants déployés par certains pays pour exploiter l'ONU en tant que tribune, y compris au Conseil de sécurité, afin de satisfaire leurs ambitions politiques étriquées.

Je songe, entre autres, à l'attention particulière que certains pays occidentaux portent à la situation au Bélarus, qui se révèle actuellement difficile en raison de conditions qui nous sont imposées, avant tout, de l'extérieur.

Qu'il me soit permis de rappeler à chacun que le peuple s'est prononcé lors des élections présidentielles au Bélarus en août dernier, un choix exprimé en faveur d'un État stable et prospère, de la paix, du bon voisinage et du développement durable.

Mais au lieu que notre choix soit respecté, nous assistons à des tentatives visant à influencer la situation dans le pays.

Depuis l'échec des efforts cherchant à nous imposer une « révolution de couleur », nous subissons des ingérences extérieures qui ont pour but de saper le système de l'État.

Les déclarations individuelles, à la limite du cynisme, prononcées par certains de nos voisins occidentaux sur leur prétendue préoccupation à l'égard de la souveraineté et du bien-être du Bélarus ne sont en fait rien d'autre que des tentatives destinées à plonger le pays dans le chaos et l'anarchie, qui retarderont de plusieurs années le développement du Bélarus.

Nous exhortons nos partenaires à faire preuve de discernement, de retenue et d'impartialité.

L'ingérence dans nos affaires intérieures ou les sanctions ou autres mesures restrictives prises à l'encontre du Bélarus auront l'effet inverse et porteront préjudice à tout le monde. Nous en avons déjà fait l'expérience par le passé.

L'avenir de la République du Bélarus sera déterminé par son propre peuple, comme l'a démontré à maintes reprises l'histoire de notre pays. La décision ne sera pas prise sur les barricades, mais dans le cadre d'un dialogue civilisé, au travers notamment du processus de réforme constitutionnelle, qui a déjà été engagé dans le pays.

Je tiens à souligner une fois de plus que nous rejetons fermement la mise en œuvre de mesures coercitives unilatérales dans les relations internationales.

Le blocus commercial, financier et économique imposé à Cuba par son voisin du nord – les États-Unis – depuis des décennies, en est un exemple frappant.

Le maintien de ces instruments de pression « étouffants » sur des États souverains – sans même tenir compte de la réalité induite par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) – constitue une menace bien réelle et aux répercussions durables. Les guerres commerciales et les sanctions financières et économiques arbitraires utilisées comme instrument de pression politique doivent prendre fin.

Un autre enjeu critique est celui de la « santé » de l'économie mondiale, qui connaît actuellement de graves difficultés. La pandémie menace de réduire à néant tous les progrès réalisés depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il devient de plus en plus évident que, à l'ère de l'après-pandémie, il sera urgent de revoir les approches en matière de développement socio-économique. Le Bélarus soutient les propositions qui visent à accroître les investissements dans les soins de santé, les infrastructures et l'éducation, en offrant un large accès aux technologies numériques et en garantissant la gestion efficace des ressources naturelles.

Nous souscrivons aux approches destinées à stimuler la reprise économique en repensant le modèle économique de manière à promouvoir l'« économie verte ».

De son côté, le Bélarus avance avec constance vers la réalisation des objectifs de développement durable, sur la base du Programme 2030. Les efforts consentis dans le pays ont pour but de trouver un équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement, tout en défendant les principes de l'économie verte, en mettant en œuvre le concept de « ville intelligente » et en développant l'agriculture de précision. Ce travail est mené avec la participation de toutes les parties prenantes dans le pays et en étroite collaboration avec les partenaires internationaux.

Nous considérons les partenariats avec toutes les parties prenantes aux niveaux national et international comme un facteur clef pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. En tant que pays à revenu intermédiaire, le Bélarus estime que l'ONU doit élaborer une stratégie distincte pour promouvoir le développement durable – sur le modèle de documents similaires destinés à d'autres groupes de pays en développement – afin que les objectifs de développement durable soient atteints pour cette catégorie d'États.

Pour conclure, je voudrais citer une leçon de vie très simple mais importante : « À quelque chose malheur est bon ». Nous avons été témoins de bouleversements majeurs.

De fait, 2020 a été une année particulière pour le monde entier, nous contraignant à réorganiser la vie de l'humanité. Une nouvelle histoire s'écrit sous nos yeux – le

monde ne sera plus jamais le même. À mesure que nous tirons les enseignements de cette expérience, nous ne devons pas reproduire les erreurs du passé à l'avenir. Nous devons instaurer un monde nouveau – respectueux des personnes, exempt de guerres et de conflits, stable, prévisible et prospère. Un monde qui exploitera les avantages des progrès technologiques et les utilisera au service du développement, et non de la destruction.

De nos jours, l'ONU suscite de nombreuses critiques. Certaines sont justifiées, d'autres non.

La République du Bélarus souscrit sans réserve au message suivant : l'Organisation doit évoluer avec son temps.

Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité de l'ONU efficace et performant qui mettra fin à de nombreux conflits armés et guerres, en tenant compte notamment de la nécessité de préserver l'intégrité territoriale et de respecter le droit international.

Nous voulons que l'Assemblée générale joue un rôle plus actif et prenne des décisions importantes en temps utile sur l'ensemble des problèmes mondiaux urgents.

Nous souhaitons tous que le Conseil économique et social, comme l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, apporte une aide plus concrète aux États dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Si elle est remise à l'air du temps, l'Organisation continuera à répondre aux besoins de tous les habitants de la planète.

La République du Bélarus est un pays signataire de la Charte des Nations Unies, qui assume sa responsabilité de promouvoir la mise en œuvre des grands objectifs de l'Organisation. Notre pays continuera à œuvrer pour préserver et renforcer l'inventivité et le caractère fédérateur de l'ONU.